



Asset
Management



RAPPORT ANNUEL D'IMPACT

OFI Fund - RS Act4 Positive Economy

ÉDITION 2021

L'impact, une gestion engagée dans l'Investissement Socialement Responsable



Luisa FLOREZ

Directrice des Recherches
en finance responsable - OFI AM

L'entrée en vigueur de la réglementation « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR) en mars 2021 a marqué un palier important dans le développement de la finance à impact. Ce règlement pose les contours de cette dernière avec l'introduction de l'Article 9 relatif aux produits financiers ayant pour objectif l'investissement durable. Même si nous sommes encore loin d'une méthodologie et des critères reconnus, les exigences pour classer un produit financier en Article 9 se précisent. Le fonds doit être : i) investi dans des activités économiques qui contribuent à un objectif social ou environnemental (notion d'impact et d'intentionnalité), ii) qui ne portent pas de préjudice social ou environnemental, iii) et dont les sociétés investies ont des pratiques de bonne gouvernance. **Ces trois critères sont déjà implémentés dans notre gamme Act4** et ce rapport permet de bien comprendre la méthodologie mise en place pour générer un impact positif et mesurable sur l'environnement et/ou la société. Dans ce sens, notre gamme Act4 intègre la classification des fonds Article 9 d'OFI Asset Management.

Cette gamme a d'ailleurs été enrichie en janvier 2020 avec le lancement d'un fonds impact social, **Act4 Social Impact** qui est venu renforcer notre vision que la prochaine décennie sera marquée par le pilier social et un virement stratégique de la finance pour contribuer au développement des impacts sociaux et sociétaux pour une transition juste.

En 2020, notre approche d'impact s'est structurée davantage avec des investissements en matière d'IT et de données. Certes notre démarche d'impact repose encore sur des éléments qualitatifs et sur les informations que les entreprises communiquent, mais une collecte ordonnée et une normalisation des données sont essentiels pour assurer une bonne gestion de portefeuille. Pour cela, l'équipe d'analyse ISR, en collaboration avec l'équipe de gestion impact, s'engage sur des actions ponctuelles pour accompagner les entreprises à mieux communiquer et à transformer son modèle d'affaires. Des nouvelles démarches d'engagement ont été initiées en 2020.

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Une gamme de fonds exigeants et une méthodologie rigoureuse récompensés :

- **OFI AM lauréat du prix « Impact »** - Option Finance 2020
Ce prix récompense les efforts menés en matière de stratégie d'investissement à impact.
- **« Trophée de la finance responsable »** - Option Finance 2020
OFI Fund - RS Act4 Positive Economy se classe deuxième dans la catégorie « fonds Europe » pour la qualité de sa gestion, sa démarche, sa transparence et sa performance dans la durée.
- **Notation climatique « Transition verte »** - CDP Awards 2021
OFI Fund - RS Act4 Positive Economy a été primé dans la catégorie « European Equity » par Climetrics, parmi les 5 fonds européens les plus actifs dans la transition verte.

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



SOMMAIRE

Chiffres clés	6
Origine du fonds	12
Philosophie de gestion	14
Méthodologie	16
Principaux résultats du fonds	24
Quatre piliers thématiques :	
1 Transition énergétique	36
2 Préservation des ressources naturelles.....	42
3 Santé, sécurité, bien-être	48
4 Inclusion sociale.....	54
Annexes	60
Glossaire	64

OFI AM : UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Choisir les acteurs qui créent de la valeur durable pour tous, c'est préparer l'avenir. Engagé pour une finance responsable depuis près de 25 ans, le Groupe OFI est une référence de la gestion d'actifs et un des leaders français de l'ISR.

Créé en 1971, le Groupe OFI gère 73 Mds€ d'encours (au 30/06/21) à la fois sur les actifs cotés et non cotés, pour le compte d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale, française et internationale.

Le Groupe dispose d'un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire. Ses principaux actionnaires sont la Macif et la Matmut.

25 ans D'EXPERTISE ISR

Acteur engagé pour une finance responsable

Notre philosophie repose sur la conviction que les entreprises intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives et créent de la valeur sur le long terme. La prise en compte des bonnes pratiques ESG leur permet, en effet, d'identifier plus aisément les zones de risques aussi bien que les meilleures opportunités de développement.

OFI Asset Management a développé une véritable expertise de gestion de services sur-mesure permettant de définir et mettre en oeuvre pour nos clients une politique ISR en adéquation avec leurs propres valeurs.

En tant qu'acteur du financement de l'économie, nous partageons à la fois une responsabilité et le pouvoir d'agir pour encourager et favoriser les parties prenantes du Développement Durable.

Un engagement actif dans l'écosystème de la finance responsable et à impact

SIGNATAIRE	 Principles for Responsible Investment	 Institutional Investors Group on Climate Change	 Climate Action 100+ Global Investors Driving Business Transition	 CDP DRIVING SUSTAINABLE ECONOMIES	 TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES
MEMBRE	 TRANSPARENCY INTERNATIONAL the global coalition against corruption	 Eurosif	 Avicenn		
PARTICIPE	 FIR FORUM POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	 afg association française de gestion financière			
SOUTIENT	 early makers em lyon business school	 FAIRR FARM ANIMAL INVESTMENT RISK & RETURN A COLLIER INITIATIVE	 access to medicine INDEX		

“ Le meilleur moyen de prédire l’avenir est de le créer ». Abraham Lincoln

Une politique de RSE formalisée par une raison d’être

« S’engager, investir et innover pour bâtir une finance responsable créatrice de valeur durable dans l’intérêt mutuel des acteurs de la société et des générations futures ».

OFI AM a finalisé sa politique de RSE en 2020, par des actions très concrètes. Notamment la formalisation de la raison d’être d’OFI AM et des valeurs qui illustrent à la fois l’essence même de ce qu’est OFI AM et son rôle vis-à-vis de la société et des parties prenantes. La revue de nos valeurs a été réalisée avec l’aide d’une consultante et construite avec l’ensemble de nos équipes. Elles sont au nombre de cinq : enthousiasme, engagement, bienveillance, audace, pragmatisme. L’objectif d’afficher notre raison d’être est de donner une résonance supplémentaire à la cohérence de ce que nous sommes, à nos intentions, à nos actions vis-à-vis de nos clients, des collaborateurs, de la société.

Une équipe ISR dédiée

OFI met à disposition de ses clients et gérants le savoir-faire d’une équipe ISR dédiée. Une équipe expérimentée qui a développé une méthodologie propriétaire qui concentre l’analyse des émetteurs privés et publics sur la prise en compte des enjeux clés pour chaque secteur.

L’équipe ISR d’OFI AM couvre un large univers d’émetteurs qui regroupe les entreprises cotées ou non cotées, les petites et grandes valeurs ainsi que les émetteurs souverains de l’OCDE.

Une volonté d’aller plus loin avec l’impact

OFI AM a décidé d’aller plus loin en lançant sa **gamme d’impact Act4** (« agir pour ») qui regroupe les stratégies d’« impact investing » du Groupe au sein de l’offre OFI Responsible Solutions (OFI RS). Le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy s’inscrit dans cette nouvelle gamme.

La gamme Act4 vise spécifiquement à générer, à travers les stratégies mises en œuvre et les investissements, à la fois un impact positif et mesurable sur l’environnement et/ou la société, et une performance financière.

Cette offre répond à une demande croissante de la part des investisseurs d’être acteur du changement pour une finance responsable et durable au profit des générations futures tout en tirant profit d’un potentiel de performance.

CHIFFRES CLÉS



L'ÉCONOMIE POSITIVE

Le fonds d'impact OFI Fund - RS Act4 Positive Economy est investi au 31 décembre 2020 dans 45 entreprises européennes pour un actif sous gestion de 116M€.

INDICATEURS D'IMPACT SOMME DU TOTAL DES IMPACTS GÉNÉRÉS PAR LES ENTREPRISES

Valeurs détenues dans le fonds au 31/12/2020



223 746 601 bénéficiaires fragiles ayant eu accès à un **produit améliorant leur santé**



184 132 688 tonnes équivalent de **CO2 évitées**



11 187 455 personnes ayant eu accès à une **énergie propre**



4 300 personnes ayant eu accès à un **logement abordable**



1 233 803 tonnes de **plastiques recyclés**



311 935 personnes dont la **formation a permis leur inclusion** (dans les pays émergents)



22 859 340 tonnes de **ressources naturelles préservées**



324 800 **naissances enregistrées et reconnues** civilement dans les pays émergents



233 208 000 m³ d'**eau économisée**
5 261 000 000 m³ d'**eau dépolluée**



15 000 000 personnes sensibilisées à **plus d'hygiène**



7 544 601 tonnes de **CO2 séquestré**



833 000 000 personnes bénéficiaires de **produits nutritifs sains**



3 200 000 personnes ayant eu accès à l'**eau potable et services d'assainissement** dans les pays émergents



2 758 345 500 personnes bénéficiaires d'une **solution de santé, de sécurité ou de bien-être**



INDICATEURS ESG

Valeurs détenues dans le fonds au 31/12/2020



Au-delà de la mesure des impacts positifs des entreprises du fonds d'OFI Fund - RS Act4 Positive Economy, la performance ESG du fonds est aussi analysée pour réduire les externalités négatives.

Les labels obtenus par le fonds (label ISR gouvernemental, FNG) ou les distinctions reçues (5 feuilles de

Climetrics) témoignent du sérieux de l'approche ESG du fonds.

Dans le cadre de la réglementation SFDR, le fonds est classé en « Article 9 » (ayant pour objectif un investissement durable).

Indicateurs ESG*	OFI Fund - RS Act4 Positive Economy	Stoxx Europe 600
Notes ESG produites par OFI AM sur les enjeux les plus matériels (données MSCI)	La note « ESG » est de 6,79 / 10 La note « E » est de 6,67 / 10 La note « S » est de 5,60 / 10 La note « G » est de 7,61 / 10	La note « ESG » est de 6,22 / 10 La note « E » est de 6,35 / 10 La note « S » est de 5,36 / 10 La note « G » est de 7,28 / 10
Intensité carbone pour 1 million d'euros investi	83 tonnes de CO2	87 tonnes de CO2
Parité homme/femme dans les Conseils d'Administration	39 % de femmes siègent au Conseil	37 % de femmes siègent au Conseil
Indépendance du Conseil d'Administration	61 % des membres sont indépendants**	64 % des membres sont indépendants**
Violation du Pacte Mondial	Aucune entreprise n'a violé l'un des dix principes du Pacte Mondial	6 entreprises ont violé l'un des dix principes du Pacte Mondial

* Le calcul des indicateurs ESG est effectué en base 100 en fonction du taux de renseignement (cf. annexe 3). Les indicateurs ESG sont les résultats d'une moyenne du fonds.

** Ce taux élevé reste inférieur à l'indice en raison de la présence de smid-cap.

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

CONTRIBUTION POSITIVE DES ENTREPRISES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les tableaux ci-dessous présentent les ODD auxquels répondent positivement les solutions proposées par les entreprises.
Trois ODD au maximum peuvent être activés, chacun ayant une intensité variable (+++ : très forte / ++ : forte / + : moyenne).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - 15 ENTREPRISES

NOM	SOUS-THÈME	ODD																
		1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAUCON ZÉRO	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
ALSTOM	Solutions pour une mobilité verte									+++		+++						
INFINEON TECHNOLOGIES	Solutions pour une mobilité verte							+++		+++								
MCPHY ENERGY	Énergies renouvelables							+++		+++		+++						
MICHELIN	Solutions pour une mobilité verte							+++				++						
NESTE OIL	Énergies renouvelables									+++								
ORSTED	Énergies renouvelables							+++		+++								
SAINT-GOBAIN	Efficacité énergétique des bâtiments							+++		+++								
SAP	Solutions d'optimisation de l'infrastructure									+++								
SCATEC SOLAR	Énergies renouvelables							+++		+++								
SCHNEIDER ELECTRIC	Efficacité énergétique des bâtiments							+++		+++		+++						
SIEMENS GAMESA RENEWABLE	Énergies renouvelables							+++		+++								
SPIE	Efficacité énergétique des bâtiments							+++		+++		++						
SSE	Énergies renouvelables							+++		+++								
STEICO	Efficacité énergétique des bâtiments							+++		+++		+++						
VALEO	Solutions pour une mobilité verte			+++				+++				++						

FOCUS
p. 40

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES - 12 ENTREPRISES

NOM	SOUS-THÈME	ODD																
		1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAUCON ZÉRO	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
BIFFA	Valorisation des déchets							+++				+++	+++					
BIO-UV	Traitement de l'eau						+++					+++			+			
CARBIOS	Chimie verte										+++	+++		+++				
GEBERIT	Gestion de l'eau						+++					+++						
RENEWCELL	Valorisation des déchets						+++					+++						
SCHIBSTED	Seconde vie des produits											+++					+++	
SEB	Eco-conception											+++						
SMURFIT KAPPA	Eco-conception											+++	++					
SUEZ	Chimie verte						+++				+++	+++		++				
SVENSKA CELLULOSA	Activité forestière (séquestration du carbone)							++				+++	+++		+++			
TOMRA SYSTEMS	Valorisation des déchets										+++	+++		++				
VERALLIA	Eco-conception											+++						

FOCUS
p. 46

CONTRIBUTION POSITIVE DES ENTREPRISES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les tableaux ci-dessous présentent les ODD auxquels répondent positivement les solutions proposées par les entreprises.
Trois ODD au maximum peuvent être activés, chacun ayant une intensité variable (+++ : très forte / ++ : forte / + : moyenne).

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE - 10 ENTREPRISES

NOM	SOUS-THÈME																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
AUTOLIV	Sécurité des infrastructures et transports			+++										+++				
DANONE	Ingrédients naturels et aliments sains		+++	+++														
EVONIK	Ingrédients naturels et aliments sains		++	+++				+++					+++					
FERMENTALG	Ingrédients naturels et aliments sains		++	+++								++	+					
HALMA	Sécurité individuelle			+++			++		++									
KONINKLIJKE DSM	Ingrédients naturels et aliments sains		+++	+++				++				++		+				
LONZA	Recherche de molécule et fabrication de médicaments			+++														
ORPEA	Prise en charge de la dépendance			+++														
PHILIPS	Équipements médicaux	++		+++														
SYMRISE	Ingrédients naturels et aliments sains			+++									+++					

FOCUS
p. 52

INCLUSION SOCIALE - 8 ENTREPRISES

NOM	SOUS-THÈME																	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
ASTRAZENECA	Accès à la santé et au bien-être	++		+++														
ESSILORLUXOTTICA	Accès à la santé et au bien-être	++		+++							++							
INTESA SANPAOLO	Accès aux services financiers	++						+++	+++									
LEGAL & GENERAL	Accès aux services financiers	++							+++									
MJ GLEESON	Accès au logement	+++									+++							
NOVO NORDISK	Accès à la santé et au bien-être	++		+++														
TELENOR	Accès aux télécommunications	++								+++							+++	
UNILEVER	Accès aux produits de base (alimentaire et hygiène)	++		+++				++		++								

FOCUS
p. 58

ORIGINE DU FONDS

L'INITIATIVE D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INTERVIEW CROISÉE

Béryl BOUVIER DI NOTA

Directrice adjointe des actions européennes et gérante du fonds
OFI Fund - RS Act4 Positive Economy - OFI AM

Jean-Marie PÉAN

Analyste impact dédié - OFI AM

“ *Le fonds répond à une attente de plus en plus forte : donner du sens à l'investissement en soutenant des entreprises utiles et engagées dont les impacts sont tangibles et mesurables* »,
Béryl Bouvier Di Nota.

Quels enseignements sont à tirer de 2020 ?

La pandémie a eu des répercussions très importantes avec la mise à l'arrêt d'activités et une réouverture conditionnée aux programmes de vaccination et de précautions sanitaires.

Cette crise a provoqué un électrochoc et, nous l'espérons, a initié des changements pérennes. Elle a placé les problématiques de santé publique et climatique au cœur du débat politique mais aussi celles du capital humain et de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise. Une transition juste se doit d'être la nouvelle ambition de toutes les parties prenantes. Par ailleurs, le recours aux aides des États pendant la crise implique de la part des entreprises plus de transparence et d'équité dans le partage de la valeur.

Plus généralement, la pertinence de la gestion ISR

est ressortie grandie de cette crise, mais le constat est que les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui désignent les dix-sept objectifs établis par les Nations-Unies intégrant l'Agenda 2030, sont loin d'être atteints. Le réchauffement climatique s'accélère, les inégalités sociales subsistent - voire grandissent - entre les économies développées et les économies émergentes, la biodiversité s'épuise avec une consommation de ressources naturelles par habitant qui ne fait qu'augmenter.

Le rôle de la finance responsable se doit de réallouer les capitaux vers des objectifs responsables pour une économie plus inclusive et plus durable. Les dégâts sont avancés, les défis sont encore nombreux et le temps presse.

Quelles en sont les conséquences pour la gestion à impact chez OFI ?

La gestion à impact, « l'impact Investing », offre une réponse visible et cohérente aux défis qui s'imposent à l'humanité et à la planète. Les données chiffrées sur cette classe d'actifs montrent que l'impact investing progresse davantage par rapport aux autres approches d'investissement de l'ISR même si elle représente encore moins de 3 % des actifs gérés au niveau global. Ce qui évolue favorablement, c'est que cette approche se décline dans les actifs côtés, les actions, les obligations. 18 % des actifs de cette classe d'actifs sont réalisés sur des actions cotées et cela devrait continuer de progresser.

“ *Je me consacre à la formalisation de notre démarche méthodologique pluri-dimensionnelle autour de la mesure de l’impact, de la façon la plus robuste possible* », Jean-Marie Péan.

En tant que gestionnaire d’actifs quelles sont les intentions d’OFI en matière d’impact ?

L’économie sociale et solidaire chez OFI est une franchise historique qui a pour intention de favoriser à l’échelle du territoire le progrès social avec des fonds agréés « Fair ». Pour aller plus loin dans l’ISR, la gamme Act4 apporte une réponse sur les actifs cotés. Le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy, investi en actions européennes, a été lancé en 2017 et est un pionnier dans sa catégorie dans sa volonté de soutenir une croissance vertueuse. Début 2020, un nouveau fonds a été lancé, centré sur l’Impact Social, un thème émergent dans l’investissement responsable : OFI Fund - RS Act4 Social Impact.

L’impact investing, approche héritée du monde du Private Equity, est en construction tant sur le plan philosophique et de sa sémantique qu’au niveau méthodologique. OFI en tant qu’investisseur engagé s’est impliqué dans la définition d’une méthodologie que nous avons voulu rigoureuse, transparente et évolutive, bien conscient des nombreux challenges à relever en termes d’accès à la donnée.

Votre approche méthodologique permet-elle à ce jour de répondre aux attentes des investisseurs sur l’impact ?

Nous nous sommes engagés très tôt à respecter le plus possible les principes de l’investissement à impact. Les principes d’intentionnalité, d’additionnalité et de mesure étaient au cœur de notre méthodologie. Le guide du FIR et France Invest (« Investissement à impact : une définition exigeante pour le coté et le non coté ») publié cette année nous a conforté dans cette approche et a permis de clarifier certains points.

Nous continuons à déployer nos outils spécifiques développés pour répondre aux trois principes. Nous qualifions systématiquement la contribution positive des entreprises aux ODD, nous évaluons leur intention et leur modèle économique, nous mesurons leurs impacts. Les échanges avec les entreprises tout au long de l’année sur ces différents sujets permettent d’obtenir des informations mais également

de les accompagner vers une mesure d’impact pertinente.

Ces outils viennent valider notre engagement en tant qu’investisseur à impact à soutenir les entreprises responsables, engagées, innovantes et à mieux distinguer les entreprises qui ont fait le choix stratégique de s’inscrire dans la croissance vertueuse.

La réglementation se durcit autour de l’investissement responsable, est-ce une opportunité pour la gestion à impact ?

L’évolution de la réglementation, le SFDR, vient renforcer la nécessité d’une grande discipline en termes de processus d’investissement et d’intégration matérielle de la dimension extra-financière dans la gestion. Cette discipline s’accompagne également d’une plus grande transparence.

Les fonds de la gamme Act4 sont tous classés « Article 9 » et à ce titre dispose d’ores et déjà de nombreux atouts avec une intégration des critères requis.

Pour revenir au double objectif de l’impact, comment s’est comporté boursièrement le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy ?

Le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy délivre une performance de +17,5 % en 2020 et +7,2 % au 30 septembre 2021 dans un contexte de marché en deux temps où l’approche multi-thématique s’est révélée être une opportunité en termes de diversification du profil performance/risque.

2020, traversée par la pandémie, est une année qui aura permis de montrer la pertinence de l’intégration des critères extra-financiers dans la performance globale d’une entreprise. Ainsi, des enjeux reviennent sous la lumière comme les relations sociales, la santé et sécurité, mais aussi la nécessité d’organiser et de préserver la chaîne d’approvisionnement.

Les fonds ISR tirent leur épingle du jeu portés par les bonnes performances des valeurs dites de qualité qui combinent des bons fondamentaux tant sur des critères extra-financiers que financiers.

PHILOSOPHIE DE GESTION

LA MISSION DU FONDS

La philosophie de gestion du fonds prend sa source dans les **courants de pensée autour de l'économie positive et du bien-être** (Institut de l'économie positive, travaux de Amartya Sen, rapport Stiglitz...). Il vise à répondre à certains défis sociaux et environnementaux de notre siècle.

La mission du fonds, par l'intermédiaire des investissements, est de « soutenir l'économie positive pour investir dans la croissance vertueuse et viser un impact social et environnemental en s'alignant sur les Objectifs du Développement Durable ».

Le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy est porteur d'une nouvelle vision sur les marchés cotés : il place les impacts sociaux et environnementaux liés au cœur de métier des entreprises au centre de de l'approche de gestion.

DÉFIS SOCIAUX

- Réduire les inégalités et promouvoir le travail des femmes
- Donner accès aux biens essentiels (eau potable, électricité...) au plus grand nombre
- Développer la prise en charge des seniors dépendants
- Renforcer la sécurité des personnes dans les villes et sur les routes ainsi que leurs données personnelles

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

- Respecter les Accords de Paris (limiter le réchauffement climatique à 1,5°C)
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans les mix énergétiques (objectif de 32 % d'ici 2030 pour l'Union européenne)
- Préserver la biodiversité
- Gérer les déchets dont le plastique

Les entreprises cotées sont trop souvent pointées du doigt, comme un facteur d'aggravation de ces problèmes. Nous sommes convaincus qu'un mouvement d'entreprises « utiles » émerge avec l'ambition de contribuer positivement à la réalisation des ODD fixés par les Nations unies.

Nous souhaitons capitaliser sur ces entreprises cotées qui s'engagent et disposent d'une force de frappe importante en raison de leur taille et de leur influence mais aussi sur des entreprises innovantes apportant des solutions de rupture pour l'avenir. La classe d'actifs des actions cotées constitue une nouvelle opportunité pour investir et soutenir des entreprises à impact.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'IMPACT

Le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy contribue au développement de compétences et de bonnes pratiques sur l'impact sur les marchés financiers cotés. Il s'appuie sur une équipe dédiée et passionnée, constituée de deux professionnels expérimentés.

L'équipe s'appuie sur une démarche qualitative approfondie, en cohérence avec les caractéristiques clés de la finance à impact : intentionnalité, additionalité, mesurabilité et contribution à l'écosystème. En ce sens, la philosophie du fonds est largement inspirée des référentiels tels que la Global Reporting Initiative (GRI), le Work Disclosure Project (WDI) ou l'IRIS+ du Global Impact Investing Network (GIIN).

L'équipe participe activement au développement de la finance à impact aux côtés d'autres acteurs clés avec, par exemple, une participation active au sein des groupes constitués par le Forum de l'investissement Responsable (FIR) sur l'impact qui a permis la publication d'un rapport en 2021.

L'ENTREPRISE À IMPACT

Une entreprise à impact est une entreprise qui ambitionne de remédier à un enjeu social, environnemental ou sociétal clairement identifié.

Il existe souvent une confusion entre l'approche ESG et l'approche impact. De notre vision de l'entreprise à impact, en découle la distinction suivante pour le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy.

IMPACT : LE « POURQUOI » DE L'ENTREPRISE

- Est-ce que les produits et services de l'entreprise contribuent positivement aux Objectifs du Développement Durable ?
- Les thématiques d'impact du fonds
- Niveau d'intentionnalité
- Analyse de la chaîne d'impact par entreprise

ESG : LE « COMMENT » DE L'ENTREPRISE

- Est-ce que l'entreprise met en place de bonnes pratiques sur le plan Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) afin de minimiser ses externalités négatives ?
- Catégorisation ISR des entreprises
- Analyse des controverses

L'objectif d'une « entreprise utile à la société » est de réduire ses impacts négatifs et d'augmenter ses impacts positifs. Sa contribution positive aux défis qui s'imposent à la société relève d'un choix intentionnel, qui oriente notamment son modèle économique et son évolution dans le temps.

Le mouvement qui se crée actuellement autour des « entreprises à mission » (ou « Benefit corporations » dans les pays anglo-saxons) donne un cadre juridique à cette nouvelle approche.

Plus que jamais, l'actualité récente renforce la pertinence du positionnement du fonds et favorise l'apparition de nouveaux cadres d'actions et de réglementations qui encouragent les entreprises vers une économie plus inclusive et plus durable. L'évolution réglementaire touche tous les secteurs économiques en leur imposant des réflexions profondes sur la durabilité de leurs activités, des produits et des solutions qu'elles apportent aux agents économiques en termes de consommation d'énergie, de réduction des déchets, de santé publique et d'innovation. De nouveaux cadres juridiques ou critères d'engagement émergent en Europe. En France, la **loi Pacte** permet aux entreprises, qui souhaitent placer la mission au cœur de leur démarche de prendre des engagements sociétaux. « **Science Based Targets** » (SBT) s'inscrit dans la même démarche dans le domaine environnemental pour s'aligner sur les Accords de Paris. L'initiative « Science Based Targets » a pour objectif de piloter une « action climatique ambitieuse » en proposant aux entreprises de faire de leur transition vers une économie bas carbone un avantage compétitif.

90 %
des 253 entreprises participatives

estiment que les Objectifs de Développement Durable dynamisent et apportent du sens à leur démarche de RSE

(Baromètre ODD et entreprises françaises du Global Compact France en partenariat avec PwC, Edition 2020)

3 fois plus
d'engagement

de la part des employés dans les entreprises « à mission »

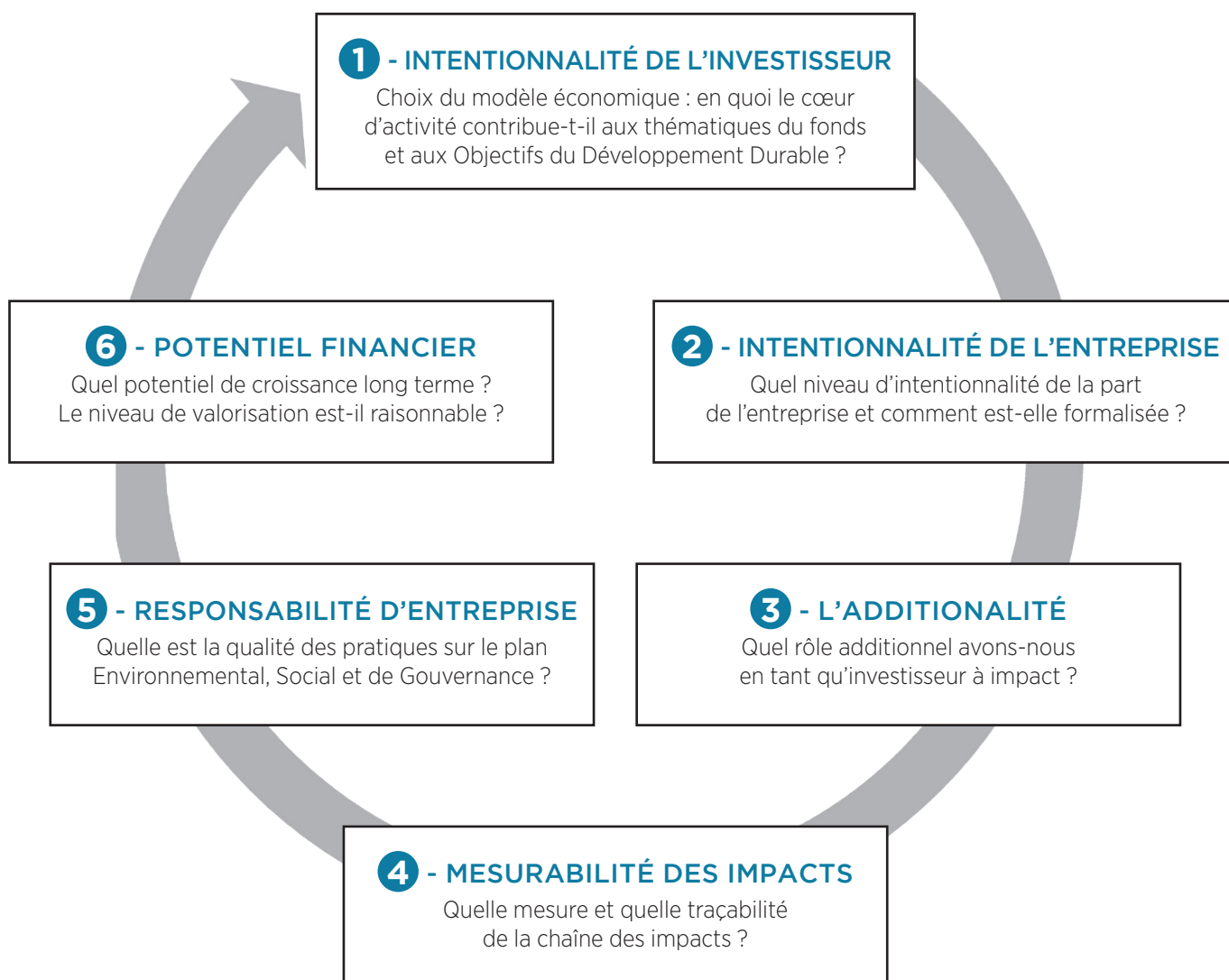
(étude McKinsey, 2019 « ESG in banking discussion »)

MÉTHODOLOGIE

UNE ANALYSE MULTI-DIMENSIONNELLE DE L'ENTREPRISE À IMPACT

Notre intention est de construire un fonds en identifiant de façon pro-active des entreprises à impact de différentes tailles (capitalisation boursière), qui contribuent de façon positive et mesurable aux thématiques de l'économie positive. Notre sélection de valeurs résulte d'une analyse qualitative et pluridimensionnelle (voir schéma). Elle vise non seulement à maximiser les externalités positives mais aussi à réduire les externalités négatives.

La méthodologie du fonds recouvre des dimensions financières et extra-financières de façon intégrée. Elle traduit une vision holistique de l'entreprise et s'appuie sur les cinq éléments suivants :



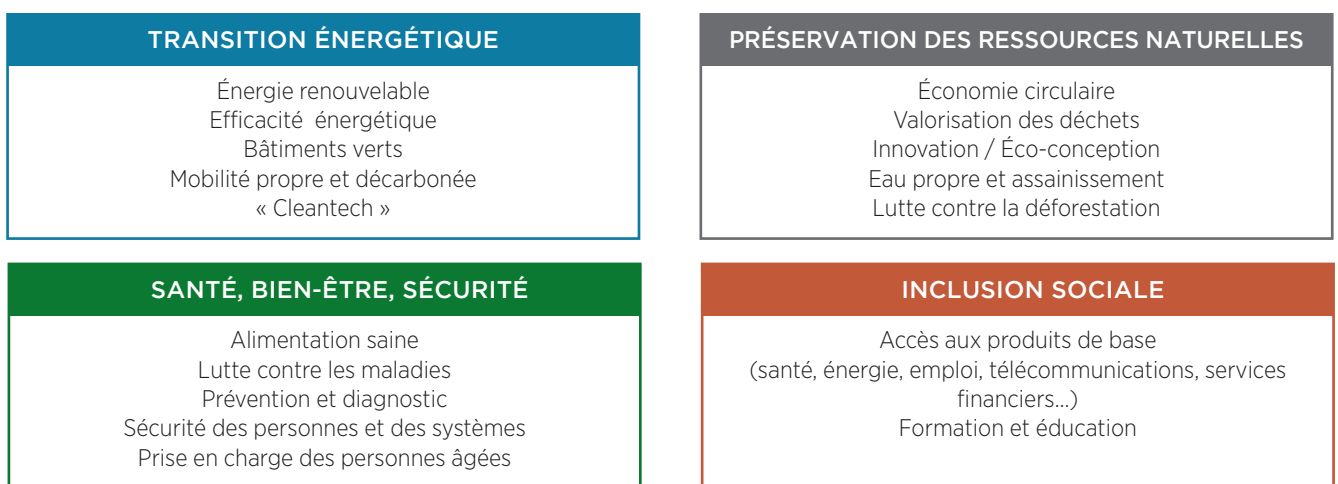
1 - INTENTIONNALITÉ DE L'INVESTISSEUR

CHOIX DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

« La spécificité de notre méthode est la suivante : nous construisons un univers d'investissements « positifs » au travers d'une identification pro-active d'entreprises qui s'inscrivent dans les thématiques d'impact du fonds sur la base d'une contribution positive » - Béryl Bouvier di Nota.

Un univers d'investissement dédié développé par OFI AM autour de 4 grandes thématiques a été construit en fonction de la contribution positive, c'est-à-dire le niveau d'activité de chacune des entreprises.

L'équipe de gestion impact a établi cette nomenclature autour des **4 thématiques, déclinée en 60 sous-activités**. La nomenclature des activités retenue repose à la fois sur les **Objectifs du Développement Durable** et le sera progressivement sur la taxonomie verte européenne pour ce qui est des activités visant un impact environnemental et sur la taxonomie sociale pour ce qui est des activités visant l'inclusion sociale.



La contribution « positive » doit représenter au moins 20 % du chiffre d'affaires, elle doit être allouée aux activités définies précisément par les thèmes pour faire partie de l'univers d'investissement. Un seuil de 15 % est autorisé pour les sociétés qui sont en phase d'accélération d'investissements ou de dépenses de R&D permettant d'envisager une progression rapide de leurs activités durables.

Cette étape permet d'évaluer le niveau d'activité dédiée et de qualifier la volonté du management de promouvoir (ou de se transformer vers) un modèle économique à impact. Le parti pris d'OFI Fund - RS Act4 Positive Economy est également d'inclure les entreprises quels que soient leur historique et leur taille, notamment les entreprises en transition vers un business model à impact.

La contribution « positive » des entreprises conduit à exclure naturellement les activités controversées (énergies fossiles, alcool, armement, tabac...) et les entreprises non conformes au Pacte Mondial.

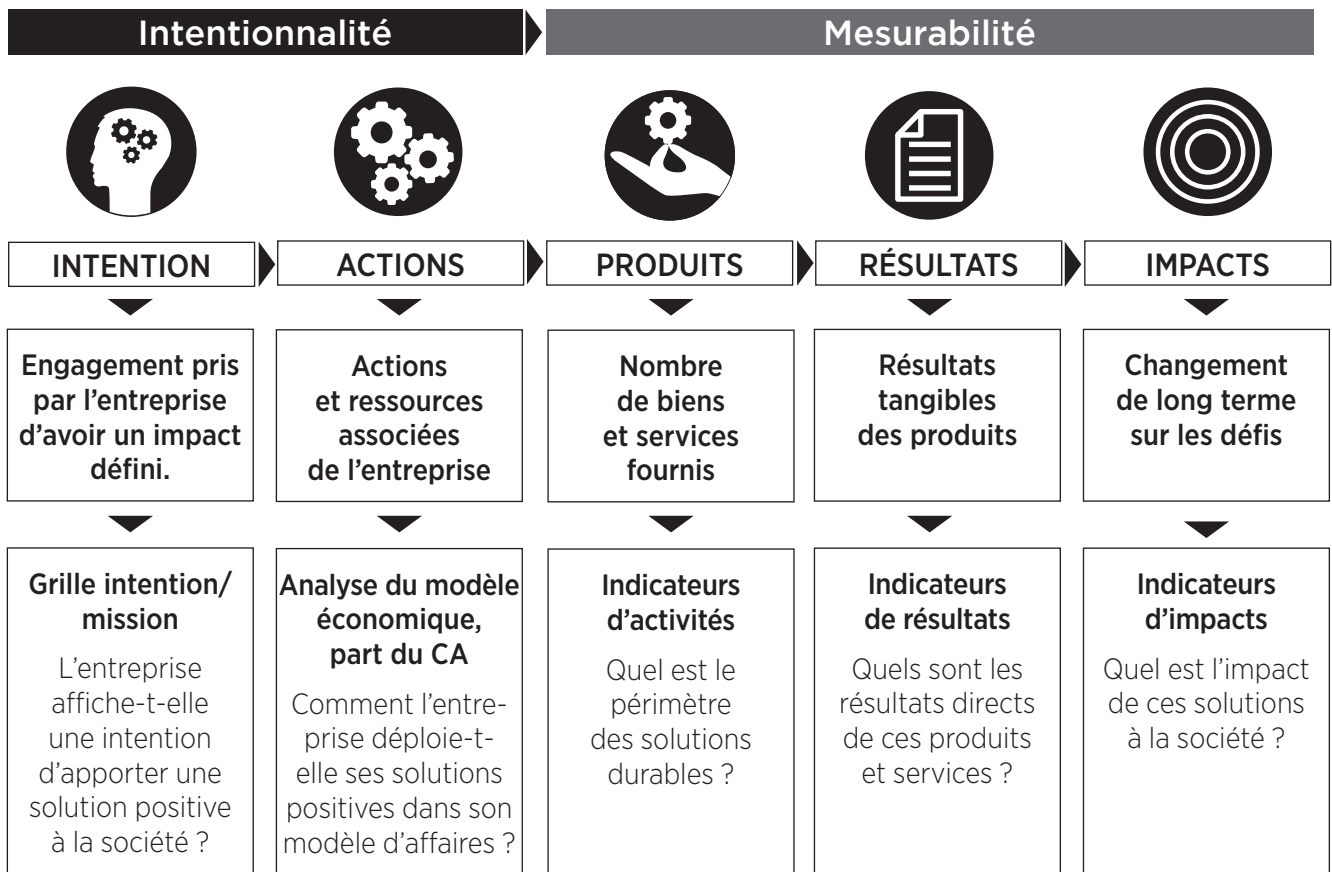
Près de 60 % des entreprises de l'univers d'investissement ont l'intégralité de leurs activités qui répondent à un ou plusieurs ODD. Cette forte proportion s'explique notamment par l'exposition du fonds aux acteurs de niche innovants, apporteurs de solutions à 100 % et qui sont davantage des petites et moyennes capitalisations. Celles-ci répondent à un enjeu social ou environnemental de taille et concentrent l'intégralité de leurs ressources et moyens sur ces solutions.

Les 17 ODD comportent 169 cibles précises et 230 indicateurs : notre approche se concentre sur les contributions précises des entreprises à ces cibles et va au-delà d'une approche centrée sur la simple exposition aux thématiques des ODD.

LA CHAÎNE D'IMPACT

Une entreprise candidate au fonds sera alors analysée au travers de sa chaîne d'impact représentée ici. Elle vise à tracer l'intention de l'entreprise mais également ses impacts.

La mesurabilité de cette chaîne d'impact s'est largement inspirée de la théorie du changement. Elle a pour but de partir d'indicateurs très opérationnels pour aboutir aux impacts positifs générés. Trois types d'indicateurs sont recherchés : les **produits** (biens et services tangibles issus des activités de l'entreprise), les **résultats** (effets de ces produits sur les populations cibles ou la planète) et les **impacts** (changements à plus long terme sur les parties prenantes de l'entreprise).



② - INTENTIONNALITÉ DE L'ENTREPRISE

UNE ANALYSE DE LA MISSION : « MISSIONFOR »

« Il nous importe de différencier l'entreprise à impact qui se fixe une ambition sociétale traduite dans une raison d'être ou pas, de l'entreprise qui dispose d'un bon slogan ... publicitaire » - Béryl Bouvier di Nota.

L'équipe de gestion impact a développé une **analyse inédite de mesure de l'intentionnalité de l'entreprise**, appelée « **MissionFor** » qui s'appuie sur trois axes d'analyse. La mission de l'entreprise est analysée au regard de sa formalisation et de son intégration dans la stratégie et sa structure de gouvernance. Elle traduit l'intentionnalité de l'entreprise. Certaines entreprises ont été retenues pour les impacts de leur modèle économique mais doivent encore développer la formalisation de leur intentionnalité. L'intention est notée « forte », « avancée », « modérée » ou « insuffisante ».

	Formalisation de la mission		Intégration de la mission dans la stratégie		Intégration de la mission dans la gouvernance
Exemples de questions	Existence et pertinence d'une raison d'être ou d'une mission ? Formalisation dans les statuts de l'entreprise ?		Déclinaison dans un plan stratégique ? Nature et portée de la mission sur les ODD ?		Composition et profil des membres du Comex Système de rémunération sur les KPI de la mission ?
Poids dans l'analyse	25 %	+	25 %	+	50 %



Cette grille d'analyse permet de qualifier l'intentionnalité en **quatre niveaux d'intention**.

Répartition des intentions des entreprises du fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy

MissionFor couvre au 30 septembre 2021, 307 valeurs. Nous augmentons progressivement la couverture des actions européennes de notre univers.

En 2020, après plus d'un an d'analyse de l'intention des entreprises, nous avons décidé de faire évoluer notre référentiel MissionFor. Cette évolution s'est faite autour de trois axes :

- Granularité : modifications des échelles de notations pour chaque question
- Complémentarité : intégration de nouveaux éléments d'analyse
- Pondération : attribution de nouvelles pondérations aux questions existantes et aux nouvelles questions

Nous avons ainsi fait une distinction entre l'existence d'une intention et sa pertinence, fait référence aux ODD dès la formalisation de l'intention, intégrer l'analyse du « **Science Base Targets** », préciser la présence de postes clefs dans le Comité de direction, détailler les questions sur la rémunération variable des dirigeants ou encore accorder une place importante à l'actionnariat salarié.

3 - ADDITIONALITÉ

L'ENGAGEMENT ET LE DIALOGUE AU CŒUR DE LA GESTION DU FONDS

« Le dialogue avec les entreprises se fait sur leur performance ESG, la mesure de leurs impacts positifs, mais aussi dans le cadre de notre politique de vote » - Jean-Marie Péan.

En tant qu'investisseur à impact, nous appréhendons l'enjeu d'additionnalité en nous demandant ce que nous devons faire de plus qu'un investisseur plus traditionnel. Notre responsabilité est d'être un investisseur engagé, qui accompagne et fait progresser les entreprises de notre fonds. Cet engagement auprès des entreprises se fait à plusieurs niveaux : la mesure de leurs impacts, leur démarche ESG, leurs résolutions soumises en Assemblée Générale.

En interrogeant et en échangeant avec les entreprises, nous répondons à la cible 12.6 des ODD : « Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité ».

L'engagement sur la mesure des impacts

Pour chaque entreprise du fonds, l'équipe de gestion impact effectue une analyse détaillée des impacts sur toute la chaîne. Cette analyse est actualisée chaque année dans le cadre du rapport annuel d'impact mais également avant tout investissement.

En s'appuyant sur la chaîne des impacts déterminée entreprise par entreprise, l'équipe collecte les indicateurs à partir des informations publiées et, lorsque cela est nécessaire, complète l'analyse en engageant un dialogue avec l'entreprise.

L'engagement sur les enjeux ESG

En 2020, nous avons engagé le dialogue avec 4 émetteurs dans lesquels le fonds est investi. Cet engagement vise à influencer le comportement des entreprises, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG). Des échanges sont également menés sur des sujets d'actualité soulevés par le suivi des controverses.

Le suivi est effectué par des Comités réguliers. En raison de la présence de quelques sociétés de petites et moyennes capitalisations dans le fonds, ce dialogue prend d'autant plus d'importance qu'un manque fréquent de communication sur la performance extra-financière est constaté pour ce profil d'entreprises. Or l'évaluation ESG réalisée par les analystes se fonde en grande partie sur des informations publiques.

La politique de vote

Une analyse des politiques d'engagement actionnariale et de vote de toutes les sociétés figurant dans le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy est faite par l'équipe ISR et l'ensemble des votes est transmis aux gérants pour validation. La société de conseil aux investisseurs Proxinvest est utilisée afin d'émettre ces recommandations de votes. L'ensemble de ces recommandations se fait sur la base de la politique de vote propre disponible sur notre site internet ([ici](#)).

4 - MESURABILITÉ

UNE CHAÎNE D'IMPACT COMME APPROCHE SYSTEMATIQUE

« Pour l'ensemble des entreprises de l'univers, nous avons identifié des indicateurs d'impacts théoriques en fonction des thèmes de l'économie positive. Ils sont ensuite confrontés à la réalité des activités de chaque entreprise. À ce stade, nous vérifions que l'entreprise est en marche pour construire un cadre d'évaluation sur les impacts attendus. » - Jean-Marie Péan.

La mesure d'impact est un sujet essentiel dans les approches d'impact. Nous nous sommes donc fixés une forte exigence sur cette mesure tout en gardant à l'esprit qu'il fallait aussi accompagner les entreprises dans cette voie. Les niveaux de maturité sur ce sujet sont en effet variables et certaines entreprises ont parfois des difficultés à correctement appréhender le sujet.

Grâce à cette chaîne d'impact, nous pouvons répondre aux enjeux des Objectifs de Développement Durable. Nous avons une approche systématique applicable à toutes les entreprises et qui nous permet de nous poser les bonnes questions pour aboutir aux bons indicateurs d'impact. Cet outil permet également d'accompagner les entreprises dans la mesure de leurs impacts en partant de leur réalité de terrain.

Les méthodologies de mesure de l'impact sont encore très hétérogènes. Les praticiens doivent à ce stade chacun explorer leur approche de mesure pour aboutir à terme à des règles communes. Nous nous inscrivons dans cette approche en essayant d'ores et déjà de poser des principes de mesure applicables à tout notre univers. A ce stade, **trois principes constituent notre approche** :

- **La mesure doit se focaliser sur la recherche du bénéfice social ou environnemental des solutions des entreprises.** Notre mesure de l'impact doit autant que possible être focalisé sur ce bénéfice, qu'il soit pour les individus ou pour la planète. La distinction entre des indicateurs de produits, de résultats et d'impact dans notre chaîne d'impact permet d'aboutir à ces indicateurs d'impact.
- **La mesure de l'impact doit être annuelle,** en lien avec notre investissement dans l'entreprise. En tant qu'investisseur, nous ne souhaitons pas nous octroyer l'impact d'une entreprise dans laquelle nous ne sommes pas investis à une date donnée. Par conséquent, nous ne reportons pas sur l'impact sur l'ensemble de la durée de vie des solutions mais uniquement sur son l'impact dans l'année. De la même manière, nous ne reportons pas sur l'impact antérieur à l'année, c'est-à-dire l'impact des solutions mises sur le marché avant l'année en cours et générant encore un impact les années suivantes. Notre mesure de l'impact porte donc bien sur l'impact des solutions mises sur le marché dans l'année et généré dans l'année.
- **La mesure d'un impact doit se faire en référence à une situation initiale.** Il faut pouvoir mesurer cet impact par rapport à l'impact d'autre chose. Cet élément de comparaison peut être la dernière technologie la plus vertueuse, celle la plus répandue, celle la moins disante. Le marché n'étant pas encore à ce stade de maturité, il est cependant impératif de demander aux entreprises quelle est la méthodologie utilisée et quelle est donc cette situation initiale de comparaison. Nous interrogeons les entreprises sur cette méthodologie pour pouvoir dès aujourd'hui obtenir des éléments et à terme pouvoir comparer les impacts d'une entreprise par rapport à l'autre.

5 - RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

L'ANALYSE ESG

« L'analyse ESG permet de s'assurer de la cohérence globale de la démarche d'engagement en écartant les entreprises qui pourraient avoir des pratiques nuisibles sur le plan ESG conduisant à des externalités négatives » - Jean-Marie Péan.

Certaines valeurs non couvertes par MSCI font l'objet d'une analyse complète par l'analyste ISR. L'analyse ESG s'appuie sur la méthode propriétaire d'OFI AM qui détermine une catégorisation ISR en 5 niveaux.

Catégorisation ISR d'OFI AM

LEADER	Les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
IMPLIQUÉ	Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
SUIVEUR	Enjeux ESG moyennement gérés
INCERTAIN	Enjeux ESG faiblement gérés
SOUS-SURVEILLANCE	Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

L'analyse extra-financière des émetteurs privés d'OFI AM compare les entreprises d'un même secteur d'activité et détermine celles qui gèrent le mieux les risques et opportunités liés aux enjeux du Développement Durable, notamment tels qu'ils sont définis dans le Pacte Mondial de l'ONU.

Cette analyse repose notamment sur la construction d'un référentiel d'enjeux clés pour les émetteurs pondérés par secteur et sur une analyse ESG complète qui aboutit au calcul d'un score ISR sur 5 permettant de classer les entreprises dans les 5 catégories ci-contre.

Source : OFI AM

Les controverses susceptibles d'affecter la relation ou l'impact sur une des parties prenantes de l'émetteur sont suivies et analysées. Elles peuvent concerner : les clients, les investisseurs, les régulateurs, les fournisseurs, la société civile, les salariés, l'environnement de l'émetteur.

Cette analyse des controverses s'appuie sur les données de Reprisk et est réalisée au regard des principales conventions internationales, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Elles font l'objet d'une évaluation, en 4 niveaux, en fonction de leur sévérité, intensité, et de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace).

6 - POTENTIEL FINANCIER

L'ANALYSE FINANCIÈRE FONDÉE SUR LA CROISSANCE DURABLE ET LA VALORISATION

« L'analyse financière vient finaliser la décision d'investissement.

Son objectif est de sélectionner des entreprises de croissance durable avec une valorisation raisonnable. » - Béryl Bouvier di Nota.

La discipline d'achat sera fonction, entre autres :

- De la croissance bénéficiaire bien orientée de la société
- Du potentiel de progression du cours
- Du niveau de valorisation qui doit être attractif par rapport aux comparables ou en historique
- De la solidité bilantielle de la société

L'atteinte d'une « fair value » définie par les gérants n'est pas le seul critère de vente ou d'allègement d'une position. La discipline de vente est avant tout basée sur une appréciation fondamentale et passe par une revue du cas d'investissement.

Les positions pourront, entre autres, être révisées en fonction :

- De la matérialisation d'un risque clé ou de la dégradation des fondamentaux
- De l'atteinte du prix cible
- De l'actualisation des notations ISR
- D'une évolution de sa contribution positive liée à un changement de périmètre de son activité

En synthèse, il s'agit de s'assurer que la croissance des bénéfices par action (BPA) vient principalement de l'activité sur des critères de croissance, de leadership et de profitabilité. La rencontre avec le management est aussi une étape nécessaire à la compréhension des ambitions stratégiques de l'entreprise et à l'évaluation de la qualité du management.

La valorisation est prise en considération mais ne sera pas discriminante puisque certaines sociétés ne sont pas encore en phase de maturité industrielle suffisante pour générer une croissance profitable auto-financée.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU FONDS

Les principaux résultats de notre approche méthodologique en 5 étapes sont présentés dans les pages suivantes. Elles couvrent l'ensemble des valeurs du fonds au 31/12/2020.

Nous collectons de façon pro-active les principaux indicateurs d'impact auprès de chaque entreprise et ne retenons que les données relatives à 2020 pour ce rapport annuel », Jean-Marie Péan.

1 - INTENTIONNALITÉ DE L'INVESTISSEUR

Les activités de l'économie positive du fonds



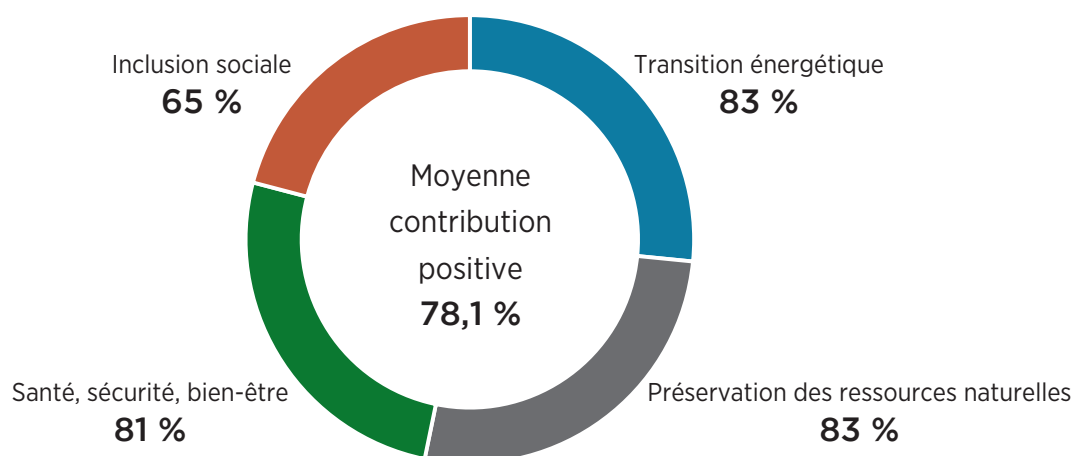
Les contributions positives du fonds

Le premier critère de sélection du fonds est la **contribution positive de l'activité de l'entreprise** (au travers de son chiffre d'affaires) aux cibles des Objectifs du Développement Durable

78,1 %

Contribution positive moyenne des entreprises*
(moyenne pondérée par la part d'encours)

** Voir annexe 4 pour le détail des contributions positives par entreprise.*



L'innovation des entreprises du fonds

Un grand nombre **d'entreprises innovantes**, dont plusieurs proposent des solutions de rupture qui répondent aux défis environnementaux et sociaux

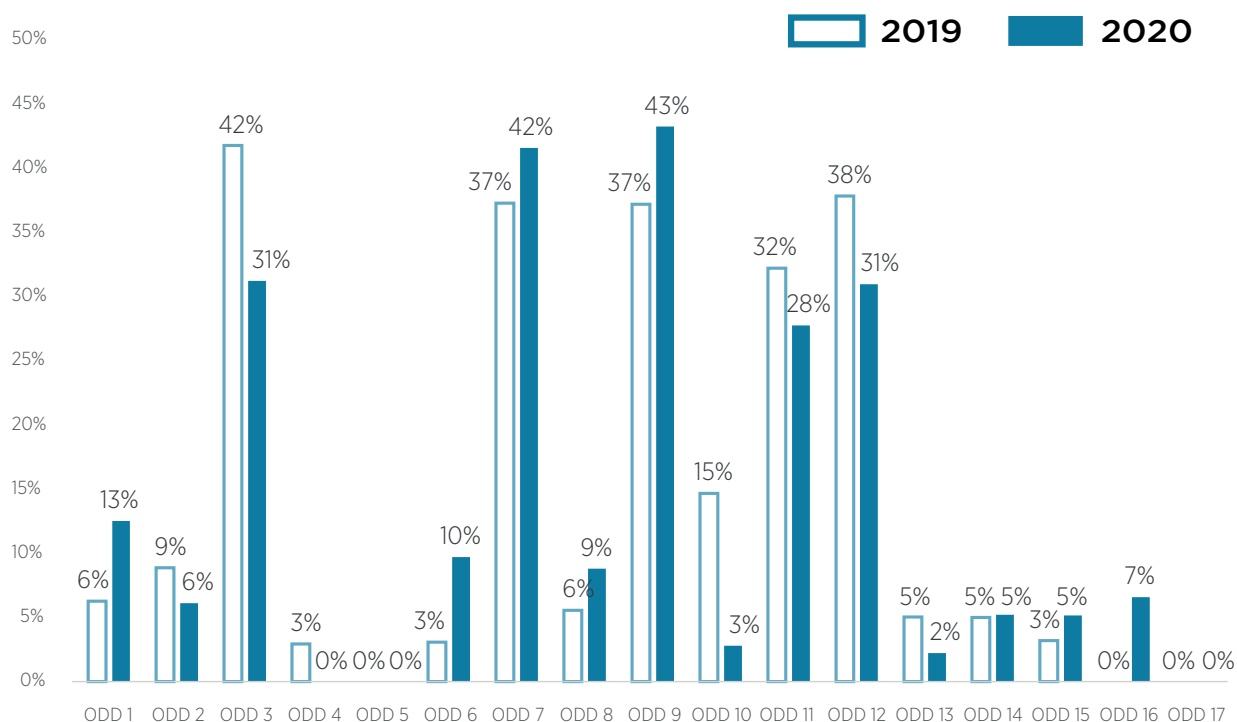
66 375

Brevets déposés par les entreprises depuis 2000 dont 2 972 brevets bas-carbone et 27 217 en santé**

*** Source : Carbone 4*

L'exposition aux ODD du fonds

Principaux ODD ciblés par les entreprises du fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy



Source : OFI AM au 31 décembre 2020

② - INTENTIONNALITÉ DE L'ENTREPRISE

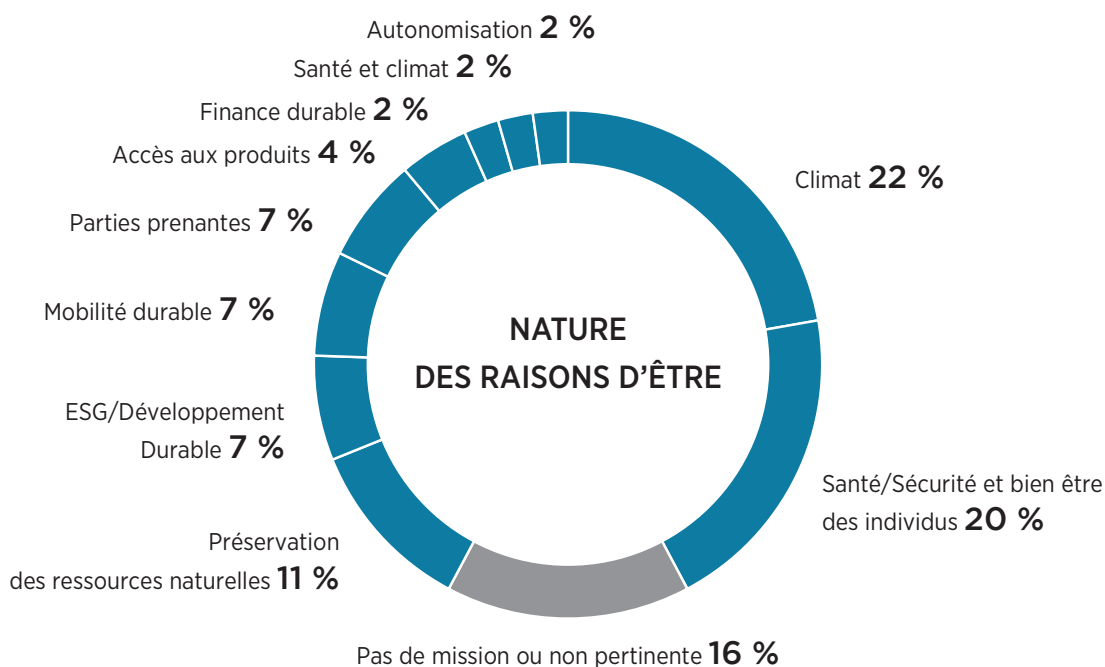
Analyse des missions, « MissionFor »

Répartition des niveaux d'intentions des entreprises du fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy

Intention FORTE	Intention AVANCÉE	Intention MODÉRÉE	Intention INSUFFISANTE
9 entreprises	16 entreprises	18 entreprises	2 entreprises

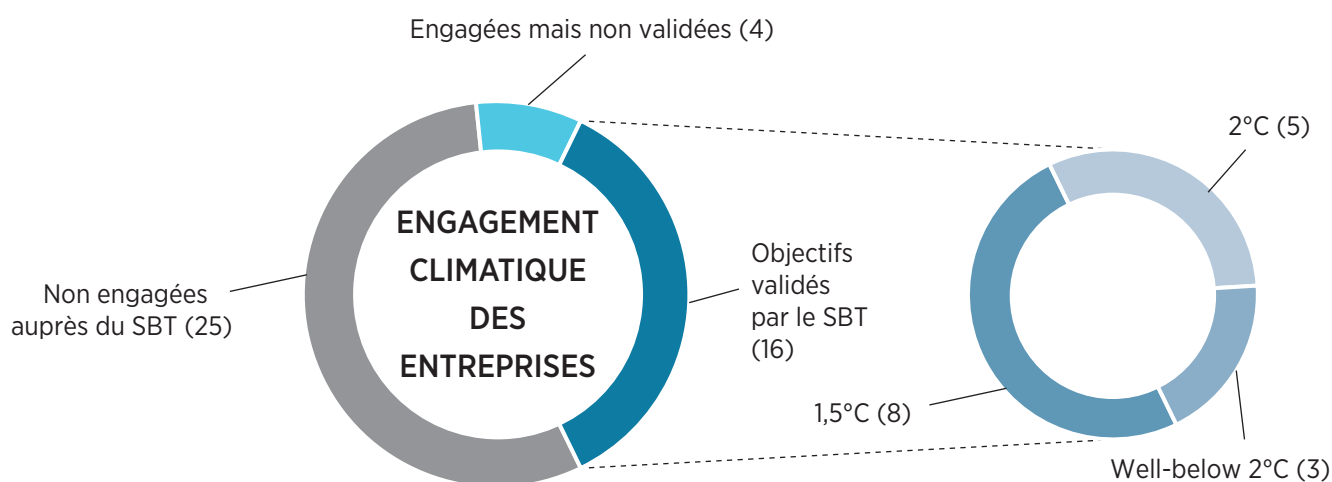
Source : OFI AM au 31 décembre 2020

Dans le cadre de l'analyse de l'intention des entreprises, certaines formalisent une mission/raison d'être. Le graphique ci-dessous présente la répartition des missions/raisons d'être des entreprises du fonds par nature. Les chiffres sont présentés en pourcentage du nombre d'entreprises.



L'engagement climatique

Au 31/12/2020, **45 % des entreprises du fonds ont soumis leurs objectifs au SBT dont 80 % ont été validés (« target set »)** par le Comité scientifique du SBT*. À titre de comparaison, au sein du Stoxx600, 33 % des entreprises les ont soumises. La validation des objectifs des entreprises du fonds se répartit de la manière suivante (en nombre d'entreprises) :



L'engagement des entreprises sur l'enjeu climatique s'est accéléré ces derniers mois. Au 30/09/2021, ce sont 44 % des entreprises du Stoxx600 qui ont soumis leurs objectifs au SBT.

Il est à noter que le SBT a décidé en 2021 de fixer de nouveaux seuils d'exigence pour les objectifs des entreprises. Alors que trois niveaux d'objectifs étaient auparavant possibles (2°C, well-below 2°C, 1,5°C), à partir de juillet 2022, seuls deux seront maintenus (well-below 2°C pour le scope 3 et 1,5°C pour les scopes 1 et 2).

* Voir site Internet : <https://sciencebasedtargets.org/what-is-a-science-based-target/>

3 - ADDITIONNALITÉ

Dialogue et engagement

Pour le rapport 2020, 80 % des entreprises ont ainsi été interrogées sur la mesure de leurs impacts. Elles ont permis de compléter notre chaîne d'impact ou d'obtenir des précisions méthodologiques. La plupart des entreprises ont répondu. Parmi les entreprises interrogées, 72 % des réponses étaient pertinentes.

80 % des entreprises...

interrogées en 2020

...dont 72 %

ayant apporté une réponse pertinente

Exemple d'engagement



OFI AM a échangé à plusieurs reprises avec Suez aussi bien sur sa performance ESG que sur ses impacts.

Cet engagement s'est fait à la suite d'une dégradation de ses résultats sur la gestion de l'eau et des déchets. OFI AM a échangé à deux reprises avec la société ce qui a permis de clarifier certains points sur les sujets suivants :

- La variation de la consommation d'eau
- La valeur de l'eau dans le futur
- Les mesures pour anticiper l'accessibilité en eau en zones de stress
- Le rôle de Suez dans le marché de la désalinisation
- L'accessibilité à l'eau potable dans le monde
- La collecte des déchets
- La rémunération variable basée sur des objectifs de développement durable

Cet engagement a été complété au cours de l'année par des questions sur l'impact de leurs activités. Suez fournissant déjà beaucoup d'informations, nous avons souhaité en clarifier certaines et obtenir des précisions méthodologiques. Ainsi, ces échanges ont porté sur :

- La distinction entre la collecte des déchets réalisée par leurs sous-traitants et celle réalisée en propre
- Les eaux usées traitées
- La valorisation des déchets
- L'eau potable distribuée
- Le nombre de personnes dans le monde et dans les pays en développement ayant eu accès à leurs services essentiels
- Leur propre définition d'un bien essentiel
- Des précisions méthodologiques sur le calcul et la définition de certains de leurs indicateurs

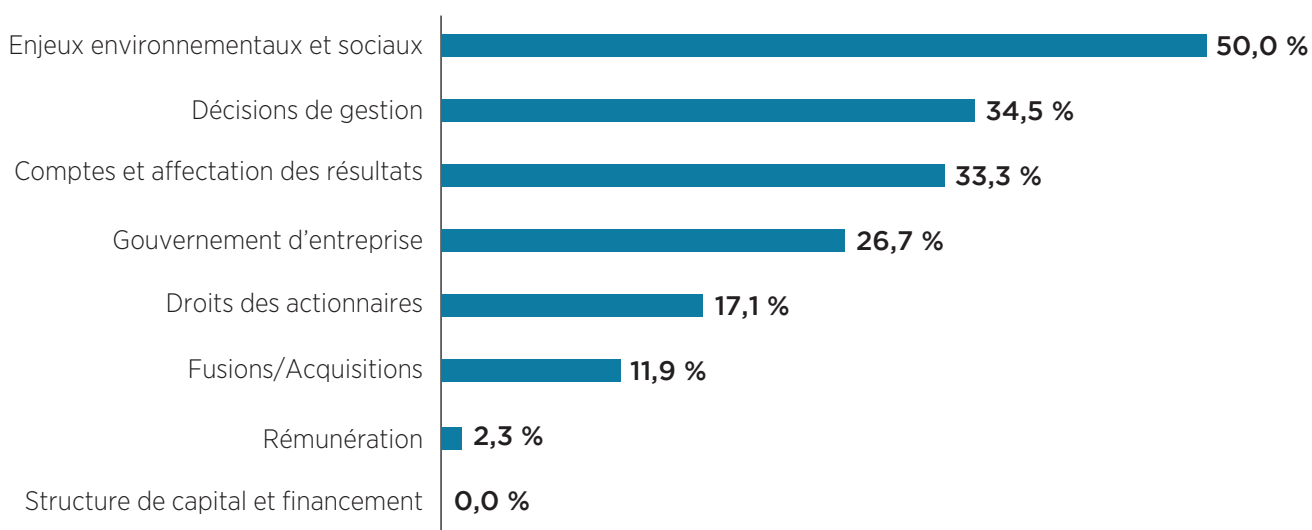
Le groupe Suez a apporté de nombreuses réponses et clarifications qui nous permis de tracer la chaîne d'impact des activités

Politique de vote

Notre responsabilité en tant qu'investisseur se traduit par un vote à toutes les Assemblées Générales des valeurs détenues dans le fonds.

En 2020, les votes ont été exercés au cours de 48 Assemblées Générales sur 839 résolutions dont 26 % de votes « contre ».

Votes « contre » par type de résolutions en 2020



Source : OFI AM

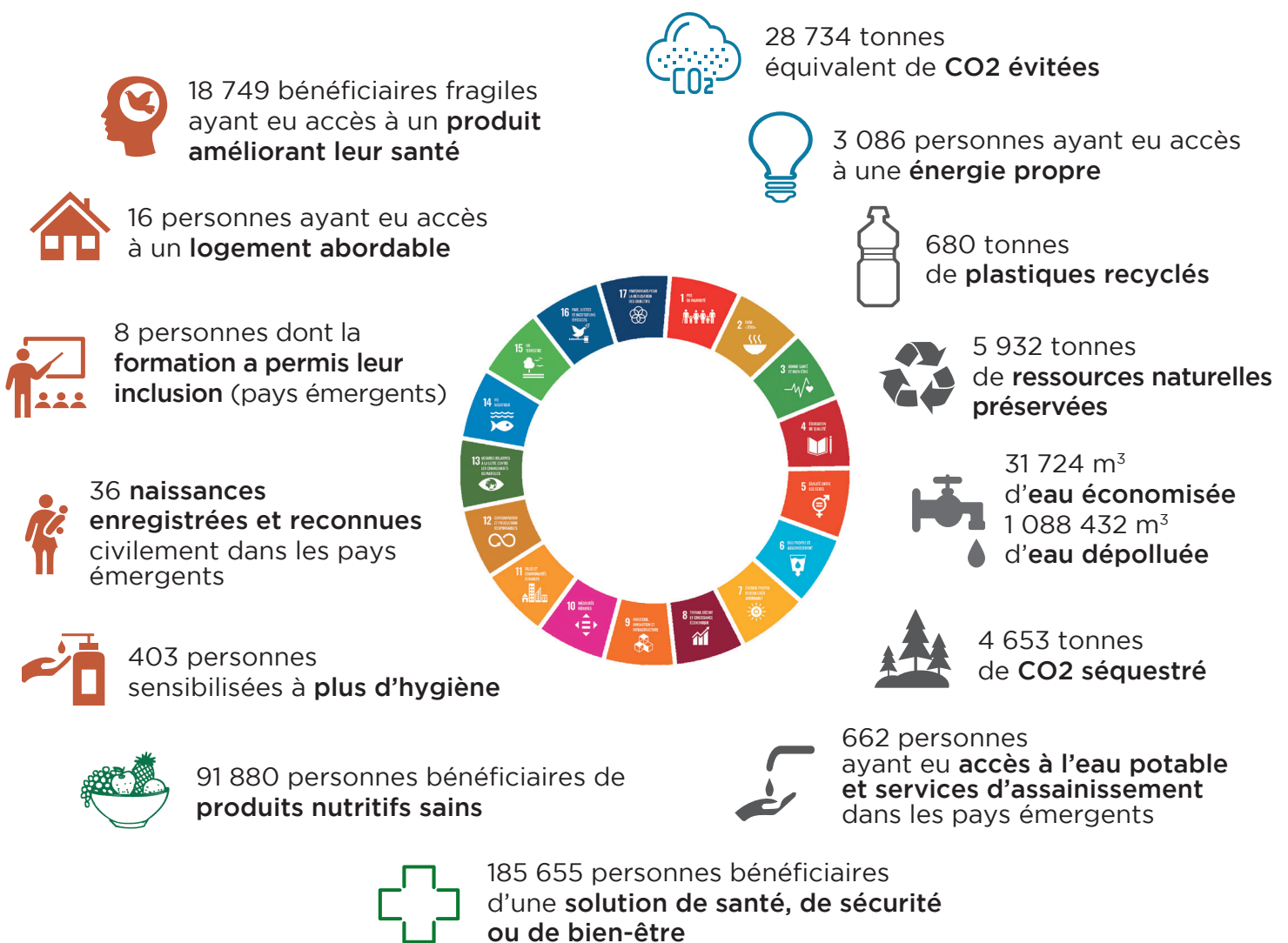
4 - MESURABILITÉ

Indicateurs d'impacts

Nous souhaitons reporter sur les impacts dont nous avons la responsabilité en tant qu'actionnaires. Les indicateurs d'impact présentés ici sont donc **pondérés par la participation détenue** par le fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy.

INDICATEURS D'IMPACT PONDÉRÉS PAR LA PARTICIPATION DÉTENUE

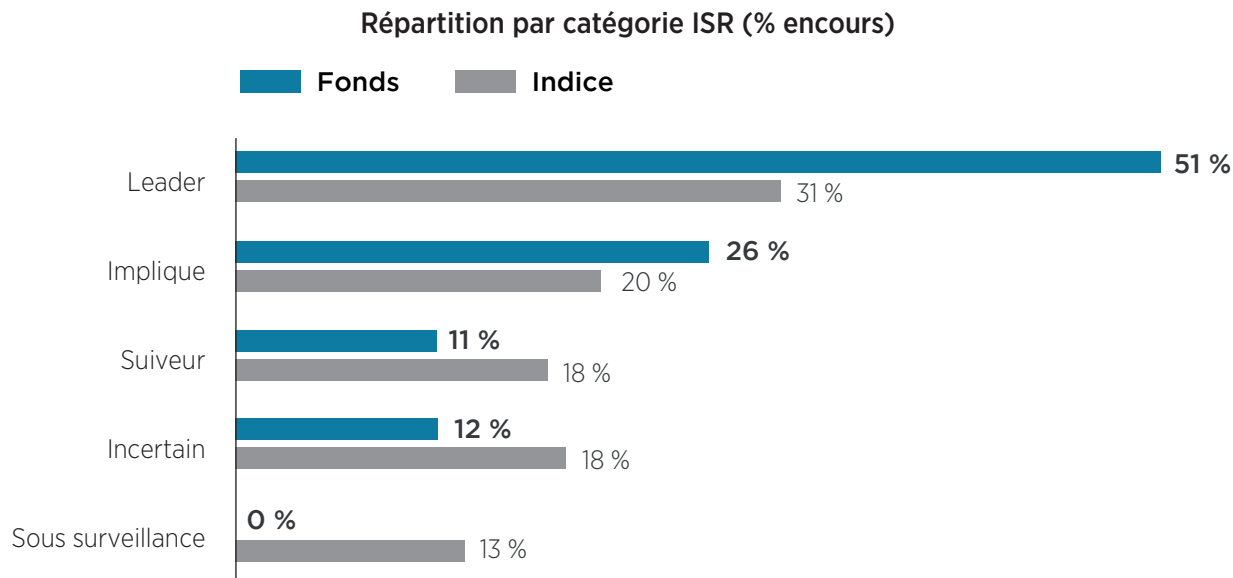
Valeurs détenues dans le fonds au 31/12/2020



5 - RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Comme le montre la répartition des encours selon ces 5 catégories ISR, le fonds est constitué d'une grande majorité d'entreprises considérées comme « Leaders » ou « Impliquées ».

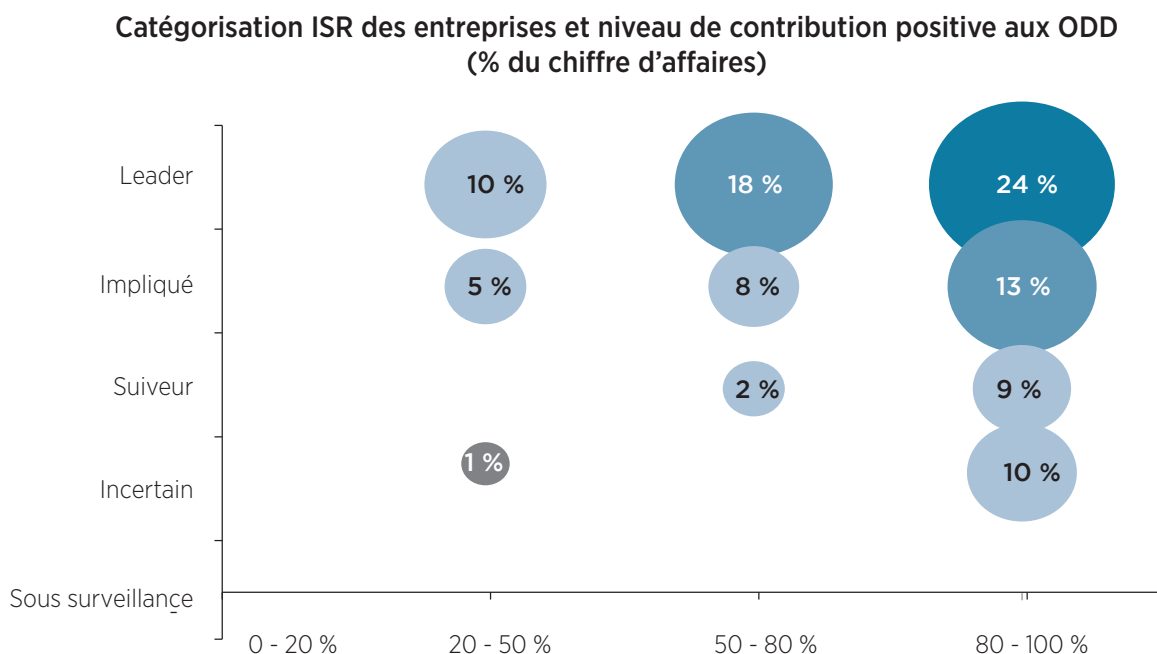
Catégories ISR (en % de l'encours)



Source : OFI AM, actions détenues en direct

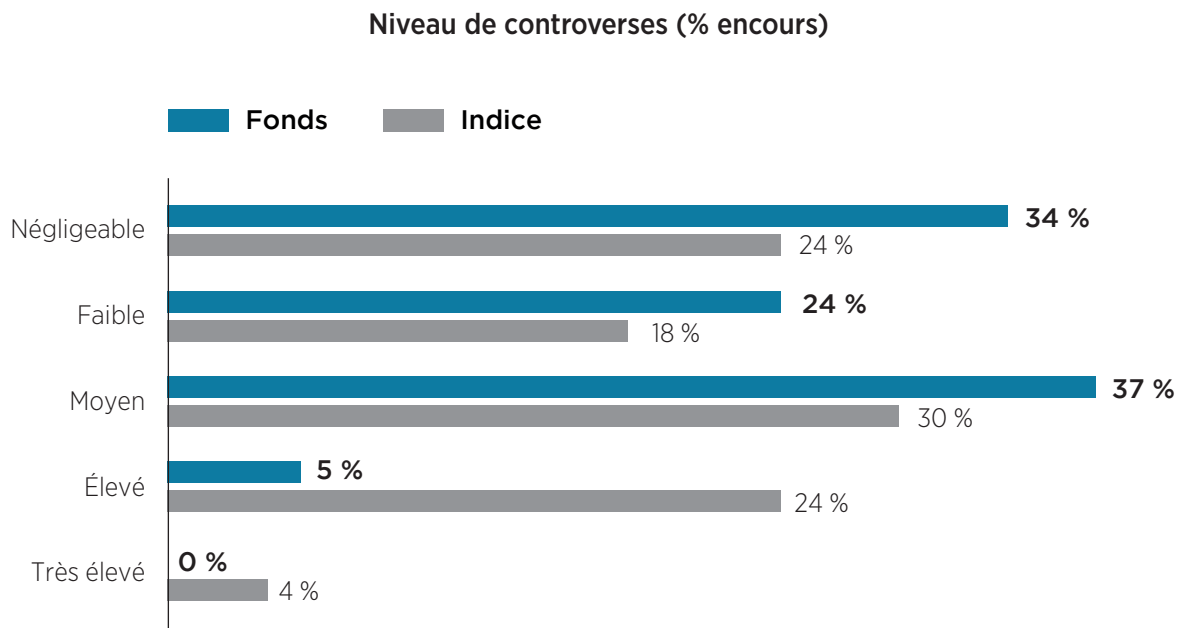
Analyse croisée de la responsabilité et de la contribution positive (en % du CA)

63 % des encours sont investis au sein d'entreprises disposant des meilleurs niveaux de responsabilité (leaders ou impliquées) et de contributions de leur chiffre d'affaires aux ODD supérieures à 50 %.



Source : OFI AM, actions détenues en direct

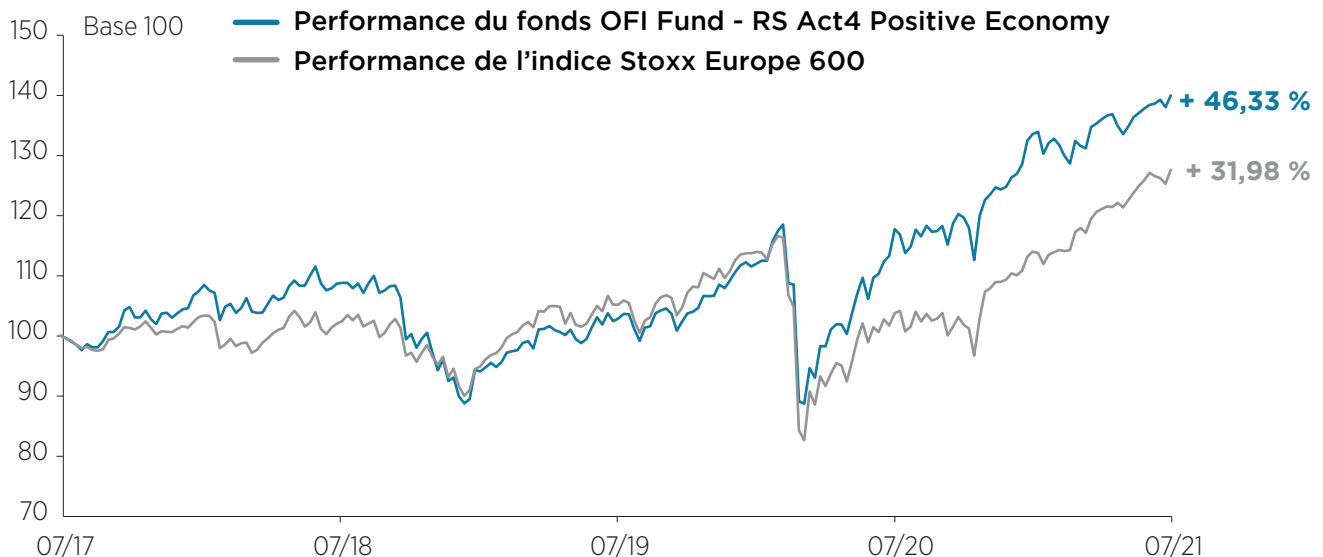
Controverses des entreprises



Source : OFI AM, actions détenues en direct • Le terme de « controverse ESG » désigne tout débat qui survient entre une ou plusieurs entreprises et l'une au moins de leurs parties prenantes, concernant les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

6 - PERFORMANCE FINANCIÈRE

Performance nette sur 4 ans (part I)
depuis le lancement du fonds le 13/07/2017, arrêtée au 13/07/2021



La sélection des titres est le premier contributeur à la performance. Sur 4 ans, la performance du fonds est de + 46,3 %. Si l'année 2020 s'affiche comme une très belle année de performance absolue pour la gestion ISR, elle s'avère l'être particulièrement pour la gestion impact de OFI Fund - RS Act4 Positive Economy en absolu (+ 17,5 %) et relatif (+ 1 900 points de base).

Les 12 derniers mois connaissent un changement de tendance de marché spectaculaire avec la progression de la vaccination et la réouverture des économies qui aura comme effet jusqu'au deuxième trimestre 2021 de faire progresser les résultats des entreprises d'au moins 25 % après une baisse de 30 à 50 % grâce à une forte demande et des niveaux de stocks limités. Les entreprises cycliques et surtout le style « value » du secteur bancaire ou de l'énergie sur lesquels le fonds est sous-exposé sortent d'une sous-performance de plusieurs années entraînant une sous performance relative. Dans le même temps les énergies renouvelables subissent des prises de bénéfices importantes.

Les petites valeurs apportées de solutions pour avenir durable continuent d'être des bons contributeurs à la performance sous l'effet de bonnes nouvelles ou de montée en charge industrielle comme Fermentalg qui gagne 99 % depuis le début de l'année ou l'acteur de niche coté, Aker Carbon Capture qui avec son offre de capture et séquestration carbone gagne + 140 %. Les valeurs très innovantes représentent 10 % du fonds, inférieures à 1 milliard de capitalisation boursière.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : OFI AM

4 PILIERS THÉMATIQUES

1

TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

2

PRÉSERVATION
DES RESSOURCES
NATURELLES

3

SANTÉ, BIEN-ÊTRE,
SÉCURITÉ

4

INCLUSION
SOCIALE



1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES IMPACTS DES ENTREPRISES EN 2020*



122 373 993

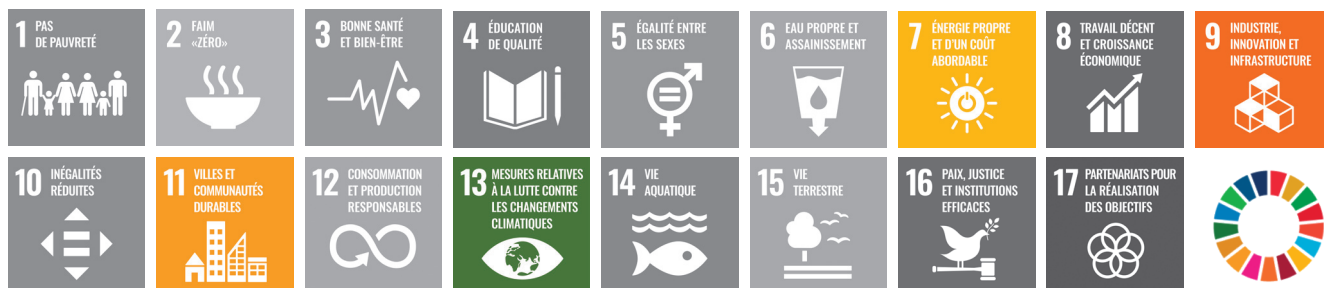
TONNES (EQ.) DE CO2
ÉVITÉES



11 187 455

PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES
AYANT EU ACCÈS À UNE ÉNERGIE
PROPRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2020. Seuls les impacts des entreprises intégrant le thème « transition énergétique » sont présentés ici.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU COEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

“ L'Europe veut être le premier continent neutre pour le climat au monde. Mais nous avons besoin du monde entier pour sauver le climat », déclare Ursula Von der Leyen - Présidente de la Commission Européenne.

DÉFIS



Le réchauffement de la planète de **+ 1,5°C** pourrait être atteint autour de 2030, soit 10 ans plus tôt qu'estimé (GIEC, 2021)



70 % des émissions de CO2 au niveau mondial sont générées par les villes (ONU-Habitat, 2020)



70 % des émissions de CO2 du secteur du transport sont liées aux automobiles, camions et bus (Agence européenne pour l'environnement, 2020)



Les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie devraient augmenter de **1,5 milliard de tonnes** en 2021 (Agence Internationale de l'Energie, 2021)

Atteindre les objectifs climatiques ne pourra se faire sans un recours massif aux technologies propres

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Deux textes majeurs régissent l'enjeu climatique :

L'Accord de Paris (2015) prévoit de contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique « nettement en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ». Ce seuil a été défini par les experts comme le seuil au-dessus duquel les conséquences du changement climatique seraient irréversibles et dramatiques pour l'humanité.

L'Union européenne a voté en juin 2021 sa nouvelle loi climatique. Elle porte son objectif de réduction des émissions en 2030 de 40 % à au moins 55 % (comparées aux niveaux de 1990). Cette législation transforme en obligation contraignante l'engagement politique du pacte vert européen, stipulant que l'Union européenne deviendrait neutre sur le plan climatique d'ici 2050.

LE SUJET QUI MONTE

Suite à cet objectif de l'Union européenne de -55 % de ses émissions de CO2 d'ici à 2030, la Commission européenne a présenté en juillet 2021 une douzaine de propositions législatives (« Fit for 55 ») qui doivent permettre d'atteindre cet objectif. Le renforcement du marché carbone européen est au cœur de ce plan climat européen.

La Commission européenne propose d'élargir l'ETS aux importations des secteurs les plus polluants. Le nombre de permis à polluer et de quotas gratuits sera progressivement réduit à partir de 2023 dans le but de faire grimper le prix de la tonne de CO2. Enfin, un deuxième marché carbone sera créé pour le chauffage des bâtiments et le transport routier.

ALSTOM



McPhy



NESTE

Ørsted



Scatec Solar
Improving our future™



SIEMENS Gamesa
RENEWABLE ENERGY



STEICO
Le système constructif par nature

CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Production d'énergies renouvelables

Les activités contribuant à la production d'énergies renouvelables peuvent être des entreprises productrices, des équipementiers ou des constructeurs d'infrastructures.

MCPHY ENERGY • Fournit des équipements de production et de stockage/distribution d'hydrogène
NESTE • Carburants renouvelables
ORSTED • Producteur d'énergie éolienne off-shore
SCATEC SOLAR • Développe, construit, exploite des fermes solaires dans les marchés émergents
SIEMENS GAMESA RENEWABLE • Fabrication et maintenance de turbines éoliennes
SSE • Énergie renouvelable

Solutions permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

La réduction de la consommation d'énergie des bâtiments et des émissions de CO2 passe par l'amélioration de leur efficacité énergétique.

SAINT-GOBAIN • Matériaux et solutions pour les bâtiments, les transports, les infrastructures ainsi que dans diverses applications industrielles
SCHNEIDER ELECTRIC • Fabrique des produits et solutions de basse tension et d'automatisme à moindre consommation énergétique
SPIE • Exploitation et maintien d'équipements industriels
STEICO • Fournit des matériaux de construction en bois (isolation pour toitures, murs secs, plafonds et planchers)

Solutions pour une mobilité verte

La réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans le transport passe par des alternatives à la voiture à essence et des transports propres et par la baisse de l'empreinte carbone des modes de transport.

ALSTOM • Systèmes ferroviaires et de fret comme alternatives à d'autres moyens de transport plus polluants
INFINEON • Semi-conducteurs
MICHELIN • Fournit des pneus avec une moindre résistance au roulement permettant une réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO2
VALEO • Produit des équipements pour la production de véhicules hybrides ou électriques

Solutions d'optimisation des infrastructures

Les entreprises ont besoin d'outils tels que les logiciels afin de les accompagner dans la réduction de l'empreinte carbone de leurs produits et opérations.

SAP • Progiciels intégrés pour les clients permettant la réduction des émissions de CO2 de leurs produits et opérations



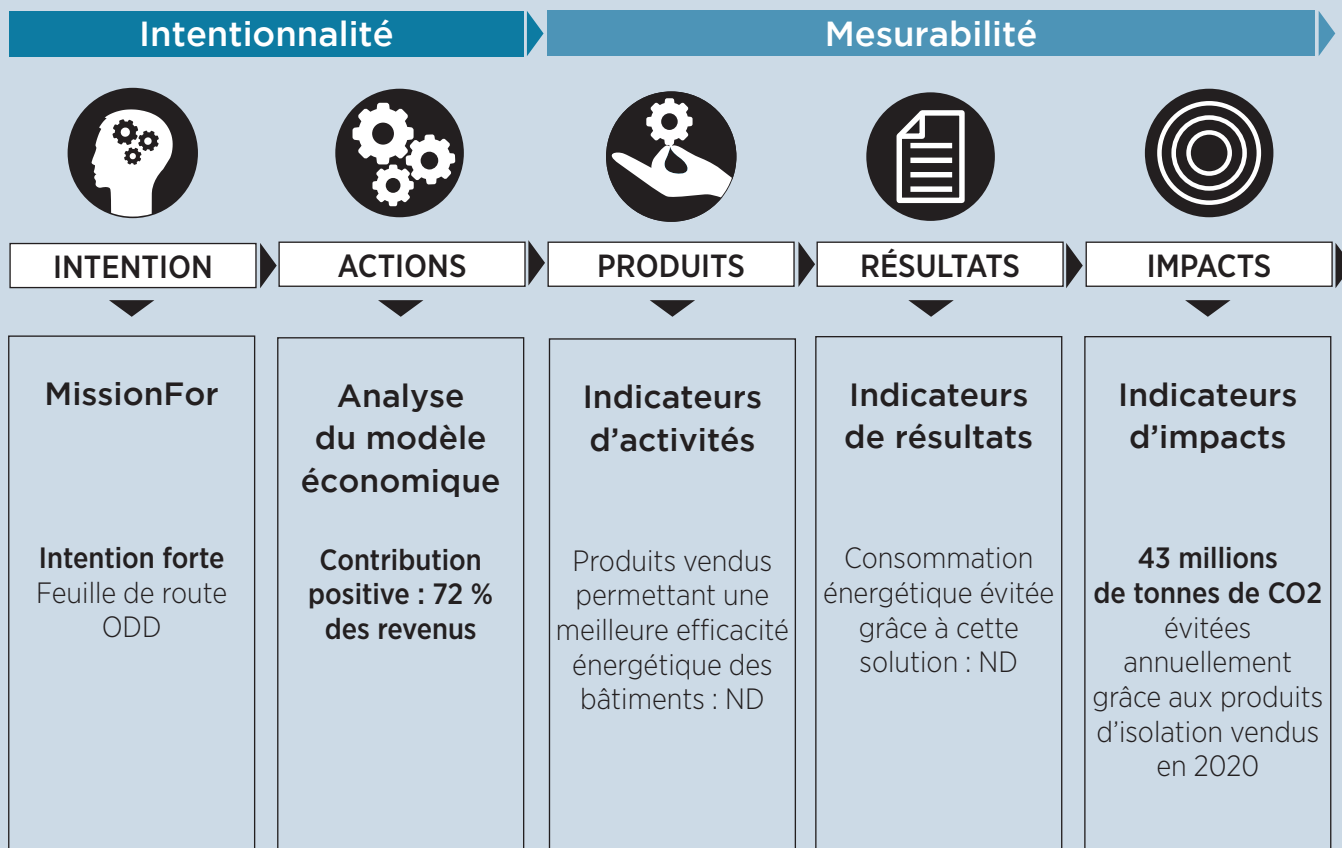
SAINT-GOBAIN est une entreprise française fondée en 1665. Avec un chiffre d'affaires de 38 milliards d'euros en 2020, plus de 167 000 collaborateurs et une présence dans 70 pays, l'entreprise produit et distribue des matériaux et des solutions pour les bâtiments, les transports, les infrastructures ainsi que dans de nombreuses applications industrielles. Saint-Gobain propose entre autres des solutions pour la construction neuve et la rénovation des bâtiments.

IMPACTS DE SAINT-GOBAIN GÉNÉRÉS EN 2020*

43 325 984

TONNES DE CO2 ÉVITÉES
GRÂCE AUX PRODUITS D'ISOLATION

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE SAINT-GOBAIN



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2020.

INTENTIONALITÉ : LA MISSION DE L'ENTREPRISE



Emmanuel NORMANT

Directeur Développement Durable
SAINT-GOBAIN

« Le secteur du bâtiment est responsable de près de 40 % des émissions de CO₂ et de 40 % de la consommation de ressources au niveau mondial. Saint-Gobain est au cœur de sa transformation grâce aux solutions que nous développons pour baisser significativement l'impact du secteur, que ce soit par une isolation performante des bâtiments ou par l'utilisation de solutions légères pour la construction ».



Intention
FORTE

L'intention de Saint-Gobain s'illustre par la raison d'être annoncée en 2020, autour des matériaux et solutions ayant un impact positif sur la vie de chacun tout en prenant soin de la planète. Formalisée grâce à l'apport de 15 000 contributions internes et 600 ateliers à travers le monde, cette raison d'être est intégrée dans la feuille de route RSE du groupe. Des critères extra-financiers sont intégrés dans la rémunération court terme et long terme du PDG, leur poids passant même en 2020 de 15 % à 20 % du total.

LA CONTRIBUTION POSITIVE DE SAINT-GOBAIN AUX ODD

La Commission européenne souhaite accélérer la rénovation des bâtiments en triplant le taux actuel annuel de rénovation (1 %), nécessitant des investissements de 325 milliards d'euros par an. La contribution de Saint-Gobain est de proposer des solutions pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que des solutions à empreinte carbone réduite. En 2020, **72 % des revenus du groupe sont générés sur des solutions durables (objectif 2025 : 75 %)**. Cette contribution positive répond à plusieurs cibles :



7.3 - Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique



9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2020, OFI AM a eu des échanges avec Saint-Gobain sur son approche d'impact. Ces échanges ont porté sur des données d'impact mais également sur leur méthodologie. Le calcul du chiffre d'affaires généré sur des solutions durables a connu une évolution méthodologique, tout comme le calcul des émissions de CO₂ évitées des produits d'isolation. Des précisions ont également été demandées sur les catégories de produits rentrant dans leur calcul des émissions de CO₂ évitées. La journée Investisseurs du Groupe, d'octobre 2021, a permis de confirmer l'indicateur sur le CO₂ évité ainsi que la contribution positive au chiffre d'affaires.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Le groupe dispose d'une politique RSE pionnière, notamment sur le plan climatique en définissant de nouveaux objectifs : neutralité carbone en 2050, des objectifs intermédiaires en 2030 incluant le scope 3. Six piliers composent la stratégie RSE du groupe : éthique des affaires, santé/sécurité, changement climatique, économie circulaire, inclusion et diversité, et création de valeur locale et inclusive. De par ses activités dans la construction, Saint-Gobain est un acteur majeur de la transition.

Profil ISR

LEADER

Niveau de controverse moyen

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Objectifs forts sur la neutralité carbone et l'intégration du scope 3 dans les objectifs de réduction.
Critères ESG comptant pour **20 %** de la part variable du management.
Forte transparence environnementale avec plus de **1 300** « Environmental Product Declarations ».

2

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

LES IMPACTS

DES ENTREPRISES EN 2020*



1 233 803

TONNES DE PLASTIQUES RECYCLÉS



22 859 340

TONNES DE RESSOURCES NATURELLES PRÉSERVÉES



233 208 000

M3 D'EAU ÉCONOMISÉE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2020. Seuls les impacts des entreprises intégrant le thème « préservation des ressources naturelles » sont présentés ici.

LE BESOIN D'ADAPTER NOS MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION

“ Nous n'avons qu'une seule planète Terre, et pourtant, d'ici à 2050, nous consom-
merons comme si nous en avions trois. Le nouveau plan fera de l'économie circulaire
une composante essentielle de nos vies et accélérera la transition écologique
de notre économie » déclare Virginijus Sinkevičius - Commissaire européen chargée
de l'environnement, des océans et de la pêche.

DÉFIS



29 juillet 2021 : la pression humaine sur les ressources planétaires a dépassé les capacités de régénération des écosystèmes naturels
(*Global Footprint Network, 2021*)



Le monde consomme **100 milliards de matériaux** par an
(*Circularity Gap Report, 2020*)



Le taux de circularité* de l'économie mondiale était de **8,6 %** en 2020
(*PACE*)



Les déchets plastique dans les océans pourraient **tripler** d'ici 2040 pour atteindre 29 millions de tonnes
(*Revue Science*)

Changer nos modes de production et de consommation est indispensable pour adapter nos modes de vies à la finitude des ressources naturelles.

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, la Commission européenne a élaboré plusieurs plans d'actions dont celui en faveur de l'économie circulaire en 2020. Ce plan propose une série de mesures, pour déployer la durabilité des produits. L'ambition est de doubler en 10 ans le taux d'utilisation circulaire de matières.

Parmi les mesures, peuvent être citées le fait de favoriser les modèles de produits en tant que services, de promouvoir de nouveaux modèles d'entreprise, de supprimer les produits en plastique à usage unique, de lutter contre les microplastiques, de prévenir et réduire les déchets.

Le changement de nos modes de consommation et de production est au coeur de ce plan d'action en faveur de l'économie circulaire.

LE SUJET QUI MONTE

En France, le décret d'application (publié en mai 2021) de l'article 29 de la Loi Énergie Climat sur le reporting extra-financier des acteurs de marché est venu compléter le droit européen dans trois domaines clés complémentaires : le climat, la biodiversité, l'intégration des facteurs ESG dans les dispositifs de gestion des risques, de gouvernance et d'accompagnement de la transition.

Dès 2022, les acteurs de marchés vont devoir reporter sur la biodiversité en mesurant notamment leur alignement avec les objectifs de la Convention sur la diversité biologique et en analysant la contribution de leurs fonds à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité.

Deux types de risques devront être distingués : ceux émanant des impacts sur la biodiversité créée par les investissements et ceux qui pèsent sur les entreprises très dépendantes de la biodiversité dans lesquelles ils investissent.

*Pourcentage de ressources recyclées sur le montant total des ressources utilisées dans l'économie



CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Valorisation des déchets

Afin de préserver nos ressources naturelles, il est important de valoriser les déchets pour éviter de prélever de nouvelles ressources.

BIFFA • Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets

RENEWCELL • Pâte à coton pour la production textile fabriquée à partir de coton recyclé à 100 %

TOMRA SYSTEMS • Systèmes de collecte d'emballages et des systèmes optique de triage

Traitement et gestion de l'eau

L'eau est une ressource naturelle essentielle à préserver au travers de solutions d'optimisation de son utilisation mais également de solutions de traitement.

BIO-UV • Systèmes de désinfection de l'eau et des surfaces par ultraviolets

GEBERIT • Systèmes sanitaires économes en eau pour les marchés de la construction et de la rénovation

SUEZ • Traitement des déchets et eaux usées et fourniture d'eau potable et d'énergie à partir de ces déchets

Eco-conception

L'approche d'éco-conception, en permettant d'allonger la durée de vie des produits, d'intégrer des matières recyclées et de faciliter le recyclage, préserve les ressources naturelles.

SEB • Produits d'électroménagers éco-conçus et réparables

SMURFIT KAPPA • Emballages à base de carton papier recyclé, en réponse à l'usage massif du plastique

VERALLIA • Emballages en verre pour les boissons et produits alimentaires avec du verre usagé

Activité forestière

L'exploitation durable des forêts permet de maintenir des espaces naturels et de stocker du carbone.

SVENSKA CELLULOSA • Actifs forestiers (séquestration carbone). Produits à base de bois (matériaux de construction, DIY, énergie)

Chimie verte

L'enjeu de la chimie verte est de permettre de produire mieux tout en consommant et en rejetant moins.

CARBIOS • Solution de recyclage du plastique par procédé enzymatique



BIFFA est une entreprise anglaise de gestion des déchets fondée en 1912. Elle fournit aux collectivités et à des clients industriels des services de collecte, de mise en décharge, de recyclage des déchets. Biffa a généré un chiffre d'affaires de 990 millions d'euros en 2020, emploie plus de 9 000 collaborateurs et opère uniquement au Royaume-Uni.

IMPACTS DE BIFFA GÉNÉRÉS EN 2020*

180 000

TONNES DE CO2
ÉVITÉES

92 000

TONNES DE CO2 ÉVITÉES
(WASTE-TO-ENERGY)

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE BIFFA

Intentionnalité

Mesurabilité



INTENTION

ACTIONS

PRODUITS

RÉSULTATS

IMPACTS

MissionFor

Intention avancée
Feuille de route
ODD

**Analyse
du modèle
économique**

Contribution
positive : 100 %
du chiffre
d'affaires

1,25 Md€ d'investis-
sissement dans
l'économie verte
d'ici 2030

**Indicateurs
d'activités**

3,7 millions de
tonnes de déchets
collectés
dont
120 000 tonnes
de plastique

**Indicateurs
de résultats**

590 000 tonnes
de déchets recy-
clés dont
120 000 tonnes
de plastique
396GWh d'énergie
produite à partir de
déchets (waste to
energy)

**Indicateurs
d'impacts**

180 000 tonnes
de CO2 évitées
grâce au recyclage
plastique
et 92 000
tonnes grâce au
waste-to-energy

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2020.

INTENTIONALITÉ : LA MISSION DE L'ENTREPRISE



Richard PIKE

Directeur Financier - BIFFA

« Notre stratégie de durabilité « Resourceful, Responsible » nous permettra de débloquer 1,25 Md£ d'investissement dans les infrastructures vitales de l'économie verte britannique d'ici 2030. Nous avons déjà fait d'énormes progrès, en facilitant l'investissement ces deux dernières années de 1 Md£ dans le recyclage du plastique, la production d'énergie à partir des déchets et les infrastructures de collecte à faible teneur en carbone.

L'intention de BIFFA est formalisée dans une raison d'être qui a pour objectif de **faire comprendre à tous ce qu'est un déchet et donc de l'intérêt de sa collecte et de sa valorisation**. Cette ambition d'économie circulaire fait partie de sa stratégie 2020-2030 et est articulée autour des ODD 11 et 12. Un Comité dédié est en charge de cette stratégie. Le Conseil d'Administration mériterait davantage d'expertise sur l'économie circulaire. Le Comité exécutif n'a pas encore de politique de rémunération dont une part serait conditionnée à des critères sur l'économie circulaire. D'autres critères extra-financiers sont cependant utilisés (santé-sécurité, émissions de CO2, diversité...).



Intention
AVANCÉE

LA CONTRIBUTION POSITIVE DE BIFFA AUX ODD

En 2018, le Royaume-Uni a actualisé sa stratégie déchets avec comme objectifs de minimiser les déchets, de promouvoir l'utilisation efficace des ressources et de s'engager dans une économie circulaire.

En 2020, 100 % des revenus de Biffa sont générés sur les déchets (78 % sur la collecte et 22 % sur leur traitement). Cette contribution positive répond à plusieurs cibles des ODD :



7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial



11.6 - D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets



12.5 - D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

En 2020, OFI AM a eu des échanges avec Biffa sur leur approche d'impact, notamment sur les indicateurs d'impact du groupe. Le volume global de déchets plastiques réellement recyclés a fait l'objet de questions, tout comme les volumes de déchets recyclés, comparés aux déchets collectés et traités. Le groupe a été interrogé sur les émissions de CO2 évitées grâce à leur approche d'économie circulaire des déchets. OFI AM a aussi échangé sur une controverse portant sur l'exploitation illégale des déchets à l'étranger.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Acteur engagé de l'économie circulaire, Biffa reste vigilant sur le climat et le respect des communautés et des employés. Il surperforme ses pairs sur l'ensemble des enjeux « ES », en fixant notamment des objectifs extra-financiers ambitieux et un plan d'actions. Biffa a ainsi certifié son système de management environnemental ISO 14001, a mis en place des audits externes de ses lignes d'opération et a vu ses émissions de carbone diminuer de manière constante ces 10 dernières années. Face aux risques d'accidents du travail, Biffa instaure des audits de sécurité réguliers, forme ses employés à ces enjeux, et certifie (OHSAS 18001) son système de management de la santé et sécurité. Les structures de gouvernance sont satisfaisantes avec un conseil et des comités indépendants et une rémunération transparente. Un effort reste à fournir pour améliorer la féminisation du Conseil (29 % en 2021). Le groupe fait face à des controverses récentes comme l'exportation illégale de déchets ménagers contaminés en Asie.

Profil ISR

LEADER

Niveau de controverse moyen

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Le groupe a rejoint le SBT (Science Based Targets) en 2020 et a mis en place un Comité Sustainability rattaché au Conseil d'Administration.

Avec la nomination de Cory Reynolds fin 2020, la part des femmes dans l'équipe de Direction atteint **43 %**.

3

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ

LES IMPACTS DES ENTREPRISES EN 2020*



1 750 253 000

BÉNÉFICIAIRES
D'UNE SOLUTION DE SANTÉ,
DE SÉCURITÉ OU DE BIEN-ÊTRE



833 000 000

BÉNÉFICIAIRES
DE PRODUITS
NUTRITIFS SAINS

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2020. Seuls les impacts des entreprises intégrant le thème « santé, sécurité et bien-être » sont présentés ici.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE

“ Un décès sur cinq dans le monde serait évitable en s'alimentant mieux »,
Revue médicale *The Lancet*, avril 2019.

DÉFIS



5 milliards de personnes
risquent d'être privées
de soins en 2030
(OMS, 2019)



1 décès sur 5 dans le monde
serait lié à la pollution de l'air
(Université de Harvard, 2021)



7 des 10 principales
causes de décès dans le monde
sont dues à des maladies non
transmissibles en 2019
(OMS, 2019)

Les solutions de santé, de sécurité et de bien-être permettent d'augmenter l'espérance de vie et surtout de garantir de meilleures conditions de vie.

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

En mai 2020, la Commission européenne a présenté sa stratégie « De la ferme à la table », visant à faire évoluer le système alimentaire actuel de l'Union européenne vers un modèle durable. Encore en discussions, certaines mesures sont précisées : l'instauration d'un étiquetage nutritionnel harmonisé obligatoire sur les emballages des denrées alimentaires, 50 % de réduction de l'utilisation des pesticides d'ici 2030, promotion de régime alimentaire sain, réduction du gaspillage alimentaire. Cette réglementation est une opportunité notamment pour les groupes qui peuvent apporter une information nutritive à leurs clients.

LE SUJET QUI MONTE

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), une mauvaise alimentation constitue l'un des principaux facteurs de risque d'un éventail de maladies chroniques, notamment les maladies cardio-vasculaires, le cancer, le diabète et d'autres affections liées à l'obésité.

Face à ce constat, les habitudes alimentaires des consommateurs changent. La tendance est à la recherche d'une alimentation plus saine mais également à moindre impact environnemental. Les terres agricoles biologiques ont augmenté de plus de 60 % au cours des 10 dernières années et représentent en 2021 près de 9 % de la superficie agricole de l'Union européenne. Dans son plan d'action pour développer l'agriculture biologique présenté en mars 2021, la Commission européenne a pour ambition de porter ses surfaces à 25 % d'ici 2030.

Autoliv



Lonza



PHILIPS



CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Sécurité des infrastructures et des transports

Les risques d'accidents (incendies, accidents de la route...) de la vie quotidienne et sur les lieux de travail doivent être réduits.

AUTOLIV • Équipements de sécurité (ceintures de sécurité, airbags, sécurité passive...) aux constructeurs automobiles

HALMA • Équipements (capteurs de surveillance, équipements de santé, équipements d'analyse environnementale, équipements de sécurité industrielle).

Alimentation de qualité

L'alimentation joue un rôle dans la réduction des maladies. Des ingrédients et des aliments plus sains concourent à une alimentation plus saine et plus durable.

DANONE • Produits alimentaires meilleurs pour la santé

DSM • Produits et ingrédients pour une agriculture durable et une alimentation plus saine

EVONIK • Produits chimiques de spécialités. destinés à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la fabrication de produits de consommation, de soins de santé et de nutrition animale

FERMENTALG • Ingrédients plus naturels à base d'huile

SYMRISE • Arômes, parfums et des ingrédients d'origine naturelle

Systèmes, infrastructures et produits de santé

Des solutions qui contribuent à augmenter l'espérance et les conditions de vie des personnes (médicaments, tests médicaux, maisons de retraite...).

LONZA • Produits chimiques (biopharmacie, ingrédients nutritionnels, chimie fine organique et de performance)

ORPEA • Établissements de santé (maisons de retraite, cliniques de soins, cliniques de psychiatrie)

PHILIPS • Équipement médical et produits de soin à la personne



ORPEA est une entreprise française du secteur de la santé créée en 1989. Le groupe gère des maisons de retraite et des cliniques de soins (cliniques de soins de suite et de réadaptation, cliniques psychiatriques) et des services à domicile. Présent dans 23 pays, Orpea a généré 3,922 milliards d'euros de revenus en 2020 et emploie 68 891 collaborateurs. Il détient 7 milliards d'euros de patrimoine immobilier.

IMPACTS D'ORPEA GÉNÉRÉS EN 2020*

250 000

RÉSIDENTS ET
PATIENTS ACCUEILLIS EN 2020

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT D'ORPEA

Intentionnalité

Mesurabilité



INTENTION

ACTIONS

PRODUITS

RÉSULTATS

IMPACTS

MissionFor

Analyse
du modèle
économique

Indicateurs
d'activités

Indicateurs
de résultats

Indicateurs
d'impacts

Intention avancée
Feuille de route
ODD

Contribution
positive : 100 %
des revenus

1 114 établisse-
ments gérés
en 2020

111 801 lits gérés
en 2020

250 000
résidents
et patients
accueillis
en 2020

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2020.

INTENTIONALITÉ : LA MISSION DE L'ENTREPRISE



Laure FRERES

Executive Vice-President Weel -Being
-Médical, Qualité et ESG) ORPEA

“ La mission d'Orpea est de prendre soin de l'Humain, en prenant en compte son état de santé, son environnement, sa culture, son histoire de vie, ses envies. Cette ambition collective et cette responsabilité se traduisent, au quotidien, par un engagement fort et solidaire de nos 68 600 collaborateurs pour prodiguer des soins et services de qualité ».



Intention
AVANCÉE

Orpea a pour mission l'**accompagnement de ses patients et résidents** au sein de ses établissements. Cette mission s'inscrit dans l'ODD 3 (santé et bien-être) et la stratégie RSE 2023 s'appuie précisément sur les cibles des ODD. En termes de gouvernance, l'actionnariat pour les salariés autres que ceux de la direction n'est pas en place. Les directeurs RSE et RH sont membres du Comex. L'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération (court et long terme) de la Direction Générale est robuste : respectivement 10 et 15 %.

LA CONTRIBUTION POSITIVE D'ORPEA AUX ODD

Selon l'ONU, les personnes âgées (65 ans et plus) constituent le groupe d'âge qui enregistre la croissance la plus rapide actuellement dans le monde. En 2050, les projections moyennes estiment à 9,28 milliards la population mondiale, dont 21 % de 60-79 ans et 4 % de plus de 80 ans. En France, une étude fin 2020 de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) estimait le nombre de personnes en perte d'autonomie en 2030 à 3 millions (2019 : 2,4 millions), ce qui nécessite un doublement du rythme actuel de création de places dans les EPHAD. En 2020, 100 % des revenus d'Orpea sont générés sur le traitement de la dépendance. Cette contribution positive répond à une des cibles des ODD :



3.4 - D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

En 2020, OFI AM a eu des échanges avec Orpea sur son approche d'impact, portant sur des indicateurs d'impact (nombre de résidents et patients accueillis en 2020). Une discussion a aussi eu lieu sur le rapport du syndicat international UNI qui ciblait la crise de la Covid-19 dans les établissements de soins.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Orpea a construit sa feuille de route 2023 autour de ses parties prenantes et comprend des objectifs de certification qualité de ses sites, de développement des compétences et des carrières de ses salariés, d'évaluation des fournisseurs en matière de RSE, de certification environnementale de toutes ses nouvelles constructions, de réduction de la consommation d'énergie (-50 %) et de déploiement d'action de solidarité locale sur tous les sites. Le groupe focalise sa stratégie sur l'humain et place la qualité des services au cœur de ses préoccupations. Les informations quotidiennes et les indicateurs remontent des directions locales vers les niveaux supérieurs. Des audits de sites ont lieu tous les trimestres. Secteur critiqué lors de la Covid-19, Orpea a fait l'objet de plaintes sur la gestion des patients, dont la moitié a été classée sans suite à ce jour. En Espagne, l'entreprise a ouvert ses établissements à des résidents qui ne pouvaient plus être pris en charge par les structures publiques. Ses protocoles sanitaires durant de la crise ont d'ailleurs été salués (équipements de protection dès le début pour tous, formations, cellules de soutien psychologique, soutien managérial, task force de crise). Très ancrée localement, le Groupe Orpea habitué au dialogue social de terrain, a initié des discussions avec des syndicats internationaux sur des sujets tels que les métiers en pénurie, et entend poursuivre le dialogue avec ces instances, très critiques vis-à-vis des maisons de retraite sur la gestion de la crise.

Profil ISR

SUIVEUR

Niveau de controverse faible

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Mise en place d'une gouvernance RSE et de critères RSE dans la rémunération variable de l'équipe dirigeante
100 % des établissements sont audités en interne tous les semestres pour garantir la santé/sécurité des résidents

4

INCLUSION SOCIALE



LES IMPACTS

DES ENTREPRISES EN 2020*



16 746 601

BÉNÉFICIAIRES FRAGILES AYANT EU ACCÈS À UN PRODUIT AMÉLIORANT LEUR SANTÉ



4 300

PERSONNES AYANT EU ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE



311 935

PERSONNES DONT LA FORMATION A PERMIS LEUR INCLUSION

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2020. Seuls les impacts des entreprises intégrant le thème « inclusion sociale » sont présentés ici.

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET L'EXCLUSION

« Ce que le monde a promis en 1948 - la santé pour tous - lorsque l'OMS a été établie est vraie aujourd'hui, mais la moitié de notre population n'a toujours pas accès aux soins de santé, à la couverture universelle de santé »
déclare le Docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus - Directeur Général de l'OMS

DÉFIS



1 % des plus riches détiennent deux fois la richesse de 92 % de la population mondiale en 2020 (OXFAM)



14 % de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité (Agence Internationale de l'Énergie, 2017)



100 ans seront nécessaires pour atteindre l'égalité homme/femme (Forum Économique Mondial, 2019)



1,7 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès aux services financiers de base (Groupe Banque Mondiale, 2018)

L'accès de tous à des produits et services de base est le premier pas vers la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion.

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

400 millions de personnes n'ont pas accès à des services de santé de base et 40 % de la population mondiale n'a pas de protection sociale, selon l'OMS. 1,6 milliard de personnes vivent dans des environnements fragiles où le manque d'accès aux services de santé basiques représente un obstacle majeur. Nous avons pu le constater pendant la crise de la Covid-19, nous n'avons pas tous été égaux face à la pandémie, certaines populations ont été plus touchées que d'autres et l'accès aux soins a été très inégalitaire à travers le monde et même au sein des pays développés.

L'inclusion financière quant à elle est un facteur essentiel de la réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité. L'inclusion financière fait partie des priorités des décideurs politiques, des organismes réglementaires et des organisations de développement du monde entier. Le G20 s'est ainsi engagé à favoriser l'inclusion financière dans le monde entier. Depuis 2010, plus de 55 pays ont pris l'engagement en faveur de l'inclusion financière et plus de 30 ont déjà lancé une stratégie nationale à cet effet ou en sont à la phase de conception.

L'accès à certains biens, qu'ils soient essentiels ou non, est aujourd'hui indispensable pour prétendre à une intégration dans la société. Dès 2002, le Sommet de Johannesburg a défini les domaines de l'accès : médicaments, terres, justice, marchés, crédit, assainissement, énergie alimentation, eau potable... 20 ans plus tard, cet accès à des biens et services est toujours d'actualité.

LE SUJET QUI MONTE

L'Union européenne a soumis à consultation durant l'été 2021 une première version de sa taxonomie sociale. Après la taxonomie verte, cette version sociale va permettre de cibler les activités qui permettraient d'atteindre les ODD. Elle se structure autour de deux dimensions. Une dimension verticale qui vise les produits et services répondant aux besoins humains fondamentaux (eau, alimentation, logement, santé, éducation) et aux besoins en infrastructures de base (transport, télécommunications et internet, électricité propre, inclusion financière). La dimension horizontale, quant à elle, vise à prendre en compte les impacts des activités économiques sur les différents groupes de parties prenantes (travailleurs, consommateurs, communautés).

Cette notion de produits et services destinés aux besoins humains fondamentaux et aux infrastructures de base occupent donc une place centrale dans cette taxonomie sociale.



CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À L'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION SOCIALE

Accès à la santé et au bien-être

Les entreprises du fonds proposent des solutions de santé et mettent en place des stratégies d'accès aux populations les plus démunies.

ASTRAZENECA • Produits pharmaceutiques (cancer, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires...) notamment à destination des populations à faible revenus

ESSILOR LUXOTTICA • Lunettes à moindre coûts à destination des populations à faible revenus

NOVO NORDISK • Traitement du diabète et de l'obésité notamment à destination des populations à faible revenus

Accès aux produits et services de base (alimentaire et hygiène)

Tout en permettant une prise de conscience sur l'importance de règles d'hygiène pour éviter des maladies, les entreprises peuvent également faciliter l'insertion économique de certaines populations.

UNILEVER • Produits d'hygiène de base et insertion des personnes

Accès à des services financiers

L'exclusion financière est un réel frein d'insertion et empêche l'accès à de nombreux services financiers tels que l'assurance, l'épargne, le crédit...

LEGAL & GENERAL • Services financiers (compléments des retraites, assurance, investissements)

INTESA SANPAOLO • Banque (détail, de financement et d'investissement)

Accès au logement

Le logement est un bien essentiel. Les entreprises peuvent faciliter son accès grâce à une stratégie de logements abordables.

MJ GLEESON • Construction et vente de logements abordables. Réhabilitation des sites

Accès aux télécommunications

Bien que n'étant pas considérés comme essentiels, les moyens de communication sont indispensables aujourd'hui à l'insertion. Les entreprises peuvent favoriser leur accès à des populations démunies.

TELENOR • Solutions de téléphonie mobile notamment à destination des populations à faible revenus

MJ GLEESON, entreprise anglaise créée en 1903, exploite deux activités : la construction de maisons sur des friches industrielles et le commerce de terrains stratégiques. Les maisons construites sont vendues à des personnes à faibles revenus dans les zones de déclin industriel. Le groupe a généré £147.2 millions de revenus en 2020. Présent uniquement au Royaume-Uni, il emploie 611 collaborateurs en 2020.

IMPACTS DE MJ GLEESON

GÉNÉRÉS EN 2020*

1 812

LOGEMENTS
ABORDABLES
VENDUS

3 624

PERSONNES ONT EU
ACCES À UN LOGEMENT

75%

DES ACHETEURS
ONT - DE 35 ANS
OU + DE 60 ANS

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE MJ GLEESON

Intentionnalité

Mesurabilité



INTENTION

ACTIONS

PRODUITS

RÉSULTATS

IMPACTS

MissionFor

Intention modérée
Feuille de route
ODD

Analyse
du modèle
économique

Contribution
positive : 96 %
des revenus

Investissements
directs :
2,9 Mds£

Indicateurs
d'activités

1 660 logements
abordables
construits en 2020

Indicateurs
de résultats

1 812 logements
abordables
vendues en 2020

Indicateurs
d'impacts

3 624 personnes
ont eu accès
à un logement
abordable
en 2020
dont
75% de -35 ans
ou +60 ans

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2020.

INTENTIONALITÉ : LA MISSION DE L'ENTREPRISE



Stefan ALLANSON

Directeur Financier - MJ GLEESON

“ L'accès à la propriété améliore la santé, la richesse et le bien-être. Notre mission est de construire des maisons que les jeunes à faibles revenus peuvent acheter. Nous construisons dans des zones défavorisées ignorées par les autres constructeurs, de manière durable, en réduisant l'empreinte carbone de chaque maison que nous vendons. Telle est notre vision : construire des maisons, changer de vies ».

L'intention de MJ Gleeson est d'améliorer la vie des individus en leur proposant des logements abordables et de qualité. Cette intention s'inscrit dans les ODD. L'un des objectifs de leurs stratégies est d'ailleurs de réduire les émissions de CO2 des maisons vendues. Le groupe doit cependant rendre plus robuste son approche notamment en matière de gouvernance. Davantage d'expertises extra-financières devraient être intégrées dans les structures dirigeantes et certaines fonctions (RSE, RH) intégrées dans le Comex. Les incitations financières pour les dirigeants intégrant des critères extra-financiers devraient également être réfléchies.



Intention
MODÉRÉE

LA CONTRIBUTION POSITIVE DE MJ GLEESON AUX ODD

La totalité des revenus sont réalisés en Grande-Bretagne, pays qui traverse depuis 20 ans une crise profonde du logement. Cette crise est due à une pénurie de logements qui fait flamber les prix empêchant de nombreux britanniques de pouvoir acquérir leur logement. Après de nombreux objectifs non atteints, le gouvernement de Boris Johnson a fixé l'objectif de construire un million de logements entre 2020 et 2025. En 2020, MJ Gleeson a généré 96 % de son chiffre d'affaires sur son activité Homes qui consiste à construire des maisons à vendre à des personnes à faibles revenus dans des zones de déclin industriel et de privation sociale et économique dans le nord de l'Angleterre et les Midlands. Cette contribution positive répond à plusieurs cibles des ODD :



1.4 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.



11.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2020, OFI AM a eu des échanges avec MJ Gleeson sur son approche d'impact. Ces échanges ont porté sur le nombre de logements abordables construits et vendus dans l'année ainsi que sur le nombre de personnes qui ont pu être logées grâce à la vente de ces logements.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

La stratégie d'impact social du groupe repose sur des actions principalement axées sur la transformation des vies de personnes à travers la vente d'habitations de haute qualité et au meilleur prix, la régénération des zones négligées pour en faire des communautés prospères, la construction de logements pour des travailleurs clés, la vente de logements principalement à des jeunes primo accédants, un salaire juste pour les employés. Un plan d'action a été mis en place avec des objectifs cibles à atteindre en termes de santé sécurité, de turnover, d'émissions de CO2, de satisfaction clients.

Profil ISR

INCERTAIN

Niveau de controverse négligeable

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Tous les collaborateurs reçoivent un salaire décent (certifié par la Living Wage Foundation).
Les émissions de CO2 par maison vendue ont été réduites de **20 %** en 3 ans.

Annexe 1 - CALCUL DES IMPACTS POUR 1 M€ INVESTIS EN 2020

Données issues de données publiques, de demandes ad hoc d'OFI AM et d'estimations réalisées en lien avec les entreprises pour ne retenir que les impacts sur l'année 2020. Lorsque l'entreprise est un fournisseur de biens, c'est l'impact de ces biens uniquement vendus en 2020 qui est pris en compte. Pour le calcul des impacts pondérés pour 1 million d'euros investis, le montant d'encours du fonds utilisé pour le calcul est au 31/12/2020 de 116 M€.

Entreprise	Tonnes de CO2 évitées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
ALSTOM	4 740 000	0,018 %	876	8
BIFFA	272 000	0,302 %	821	7
EVONIK IND	32 000 000	0,021 %	6 867	59
INFINEON TECHNOLOGIES	3 406 766	0,009 %	313	3
KONINKLIJKE DSM	1 370 000	0,011 %	151	1
MCPHY ENERGY	4 730	0,323 %	15	0
MICHELIN	920 000	0,008 %	77	1
NESTE OIL OYJ	10 000 000	0,005 %	520	4
ORSTED	1 654 749	0,005 %	75	1
RENEW	333	0,128 %	0	0
SAINT GOBAIN	43 325 984	0,015 %	6 518	56
SCATEC SOLAR	387 294	0,083 %	320	3
SCHIBSTED	12 786 140	0,033 %	4 204	36
SCHNEIDER	33 070 000	0,004 %	1 390	12
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	24 788 970	0,010 %	2 548	22
SPIE	75 500	0,094 %	71	1
SUEZ	9 470 276	0,021 %	1 959	17
SVENSKA CELLULOSA	4 039 946	0,028 %	1 147	10
TOMRA SYSTEMS	1 040 000	0,042 %	442	4
VERALLIA	780 000	0,054 %	420	4
TOTAL	184 132 688		28 734	248

Entreprise	Nb. de personnes ayant eu un accès à une énergie propre	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
ORSTED	3 800 000	0,005 %	172	1
SCATEC SOLAR	2 974 000	0,083 %	2 460	21
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	4 413 455	0,010 %	454	4
TOTAL	11 187 455		3 086	27

Entreprise	Tonnes de CO2 séquestrées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
SMURFIT KAPPA	2 717	0,047 %	1	0
STEICO	1 081 830	0,260 %	2 817	24
SVENSKA CELLULOSA	6 460 054	0,028 %	1 834	16
TOTAL	7 544 601		4 653	40

Entreprise	Eau dépolluée en 2020 (m³)	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
SUEZ	5 261 000 000	0,021 %	1 088 432	9 383
TOTAL	5 261 000 000		1 088 432	9 383

Entreprise	Eau économisée (m³)	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
GEBERIT	233 000 000	0,014 %	31 458	271
RENEWCELL	208 000	0,128 %	267	2
TOTAL	233 208 000		31 724	273

Entreprise	Tonnes de ressources naturelles préservées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
SAINT GOBAIN	10 100 574	0,015 %	1 519	13
SCHIBSTED	5 236 766	0,033 %	1 722	15
SUEZ	4 100 000	0,021 %	848	7
VERALLIA	3 422 000	0,054 %	1 842	16
TOTAL	22 859 340		5 932	51

Entreprise	Tonnes de plastiques recyclés	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
BIFFA	120 000	0,302 %	362	3
SCHIBSTED	716 684	0,033 %	236	2
SUEZ	397 119	0,021 %	82	1
TOTAL	1 233 803		680	6

Entreprise	Nombre de personnes ayant eu accès à de l'eau potable et services d'assainissement dans les pays émergents	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
SUEZ	3 200 000	0,021 %	662	6
TOTAL	3 200 000		662	6

Entreprise	Nombre de bénéficiaires d'une solution de santé, sécurité ou bien-être	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
AUTOLIV	3 000	0,040 %	1	0
ASTRAZENECA	738 292 500	0,002 %	17 681	152
ESSILORLUXOTTICA	237 000 000	0,006 %	13 508	116
NOVO NORDISK	32 800 000	0,002 %	731	6
ORPEA	250 000	0,026 %	65	1
PHILIPS	1 750 000 000	0,009 %	153 668	1 325
TOTAL	2 758 345 500		185 655	1 600

Entreprise	Nombre de bénéficiaires de produits nutritifs sains	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
KONINKLIJKE DSM	833 000 000	0,011 %	91 880	792
TOTAL	833 000 000		91 880	792

Entreprise	Nombre de bénéficiaires fragiles ayant eu accès à un produit améliorant leur santé	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
ASTRAZENECA	4 944 000	0,002 %	118	1
ESSILORLUXOTTICA	5 500 000	0,006 %	313	3
NOVO NORDISK	6 302 601	0,002 %	141	1
PHILIPS	207 000 000	0,009 %	18 177	157
TOTAL	223 746 601		18 749	162

Entreprise	Nombre de naissances enregistrées et reconnues civilement dans les pays émergents	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
TELENOR	324 800	0,011 %	36	0
TOTAL	324 800		36	0

Entreprise	Nombre de personnes sensibilisées à plus d'hygiène	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
UNILEVER	15 000 000	0,03 %	403	3
TOTAL	15 000 000		403	3

Entreprise	Nombre de personnes dont la formation a permis leur inclusion dans les pays émergents	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
ESSILORLUXOTTICA	1 935	0,006 %	0	0
UNILEVER	310 000	0,003 %	8	0
TOTAL	311 935		8	0

Entreprise	Nombre de personnes ayant eu accès à un logement abordable	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM	Impacts pondérés pour 1 M€ investis
LEGAL AND GENERAL	676	0,021 %	0	0
MJ GLEESON	3 624	0,428 %	16	0
TOTAL	4 300		16	0

Annexe 2 - CALCUL DES IMPACTS PAR THÉMATIQUE

Données issues de données publiques, de demandes ad hoc d'OFI AM et d'estimations réalisées en lien avec les entreprises pour ne retenir que les impacts sur l'année 2020. Lorsque l'entreprise est un fournisseur de biens, c'est l'impact de ces biens uniquement vendus en 2020 qui est pris en compte.

122 373 993 tonnes
de CO2 évitées

11 187 455 personnes
supplémentaires ayant eu accès
à une énergie propre

1 233 803 tonnes
de plastique recyclées

22 859 340 tonnes
de ressources naturelles
préservées

233 208 000 000 litres
d'eau économisée

833 000 000 bénéficiaires
de produits nutritifs sains

1 750 253 000 bénéficiaires
d'une solution de santé, sécurité
ou bien-être

1 222 brevets
dans la santé déposés

16 746 601 bénéficiaires
fragiles ayant eu accès
à une solution de santé

4 300 personnes
ayant eu accès à un logement
abordable

311 935 personnes
formées pour permettre l'accès aux
produits de base (pays émergents)

ALSTOM	4 740 000
INFINEON TECHNOLOGIES	3 406 766
MICHELIN	920 000
NESTE	10 000 000
ORSTED	1 654 749
SAINT GOBAIN	43 325 984
SCATEC SOLAR	387 294
SCHNEIDER ELECTRIC	33 070 000
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	24 788 970
SPIE	75 500

ORSTED	3 800 000
SCATEC SOLAR	2 974 000
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	4 413 455

BIFFA	120 000
SCHIBSTED	716 684
SUEZ	397 119

SAINT- GOBAIN	10 100 574
SCHIBSTE	5 236 766
SUEZ	4 100 000
VERALLIA	3 422 000

GEBERIT	208 000 000
RENEWCELL	233 000 000 000

DSM	833 000 000
-----	-------------

AUTOLIV	3 000
ORPEA	250 000
PHILIPS	1 750 000 000

LONZA	346
PHILIPS	876

ASTRAZENECA	4 944 000
ESSILORLUXOTTICA	5 500 000
NOVO NORDISK	6 302 601

LEGAL & GENERAL	676
MJ GLEESON	3 624

UNILEVER	310 000
ESSILORLUXOTTICA	1 935

Annexe 3 - TAUX DE RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS ESG

Données issues de l'équipe d'analyse ESG d'OFI AM, s'appuyant elle-même sur les documents publics des entreprises, ainsi que sur les agences de notations extra-financières.

Taux de renseignement des indicateurs ESG	OFI Fund - RS Act4 Positive Economy	Stoxx Europe 600
Notes : « ESG », « E », « S » et « G »	100,00 %	99,66 %
Intensité carbone	87,65 %	99,85 %
Parité homme/femme	100,00 %	99,95 %
Indépendance du Conseil d'Administration	100,00 %	99,95 %
Violation du Pacte Mondial	87,65 %	98,24 %
Catégories ISR	100,00 %	99,48 %
Catégories ISR et contribution positive	100,00 %	NA
Niveau de controverses	100,00 %	99,57 %

Annexe 4 - CONTRIBUTION POSITIVE ESTIMÉE DES ENTREPRISES

Données issues de l'équipe d'analyse ESG d'OFI AM, s'appuyant elle-même sur les documents publics des entreprises, ainsi que sur les agences de notations extra-financières.

Transition énergétique	ALSTOM	100 %
	INFINEON TECHNOLOGIES	100 %
	MCPHY ENERGY	100 %
	MICHELIN	33 %
	NESTE OILJ	31 %
	ORSTED	100 %
	SAINT GOBAIN	72 %
	SAP	100 %
	SCATEC SOLAR	100 %
	SCHNEIDER	72 %
	SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY	100 %
	SPIE	41 %
	SSE	62 %
STEICO	100 %	
VALEO	94 %	
Préservation des ressources naturelles	BIFFA	96 %
	BIO-UV GROUP	100 %
	CARBIOS	100 %
	GEBERIT	68 %
	RENEWCELL	100 %
	SCHIBSTED	41 %
	SEB	79 %
	SMURFIT KAPPA	86 %
	SUEZ	92 %
	SVENSKA CELLULOSA	69 %
	TOMRA SYSTEMS	83 %
VERALLIA	100 %	
Santé, bien-être, sécurité	AUTOLIV	100 %
	DANONE	90 %
	EVONIK	35 %
	FERMENTALG	100 %
	HALMA	100 %
	KONINKLIJKE DSM	63%
	LONZA	73%
	ORPEA	100%
	PHILIPS	85 %
	SYMRISE	100 %
Inclusion sociale	ASTRAZENECA	88 %
	ESSILORLUXOTTICA	59 %
	INTESA SANPAOLO	61 %
	LEGAL AND GENERAL	36 %
	MJ GLEESON	96 %
	NOVO NORDISK	100 %
	TELENOR	51 %
UNILEVER	49 %	

GLOSSAIRE

ACCESS TO MEDICINE INDEX

Classement des 20 plus importantes entreprises pharmaceutiques mondiales sur leur politique d'accès à leurs produits dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

AIE (Agence Internationale de l'Énergie)

Organisation internationale fondée à l'OCDE en 1974, reconnue mondialement pour la publication de son rapport annuel, le World Energy Outlook (WEO).

AMARTYA SEN

Économiste indien, prix Nobel d'Économie 1998 pour ses contributions à l'économie du bien-être.

CLD (Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification)

Dernière des trois conventions de Rio, elle traite de la désertification et des moyens de lutte adaptés.

CLIMETRICS

Classement annuel de plus de 20 000 fonds qui récompense certains pour leur performance climatique. Les fonds sont classés en 5 catégories (représentées par des feuilles). Plus un fonds a deux feuilles, meilleure est sa notation.

DÉCARBONATION (ou décarbonisation)

Fait de réduire progressivement la consommation d'énergies fossiles (charbon pétrole, gaz naturel) émettrices de Gaz à Effet de Serre (GES) pour les remplacer par des énergies renouvelables.

DIRECTIVE ECOCONCEPTION

La directive européenne 2009/125/CE dite « ErP » (Energy Related Products) fixe des exigences en matière d'écoconception, applicables aux produits liés à l'énergie. Elle vise ainsi à améliorer l'efficacité énergétique et à protéger l'environnement.

FIR (Forum pour l'Investissement responsable)

Créé en 2001, le FIR réunit des acteurs différents (gestionnaires de fonds, analystes extra-financiers, consultants, universitaires, investisseurs, citoyens) avec comme objectif commun la promotion de l'ISR.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Souvent appelé forum de Davos, le Forum économique mondial est une fondation à but non lucratif qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre les problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement.

GIIN (Global Impact Investing Network)

Le GIIN est une ONG créée en 2008 qui rassemble les différents acteurs de l'impact investing (fonds d'investissement, banques ou encore fondations).

GLOBAL COMPACT (ou Pacte Mondial)

Initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

GRI (Global Reporting Initiative)

Établie en 1997, cette initiative a pour mission de développer les directives applicables mondialement en matière de développement durable, et de rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales, initialement pour des sociétés puis, pour n'importe quelle organisation gouvernementale ou non gouvernementale.

GROUPE BANQUE MONDIALE

Groupe lié à l'ONU qui regroupe 5 organisations internationales réalisant des prêts à effet de levier pour les pays en développement.

IRIS (Impact Reporting and Investment Standards)

Catalogue recensant des indicateurs de performance (financière, opérationnelle, environnementale ou sociale d'une organisation) à l'intention des acteurs de l'investissement d'impact. Initiative conduite par le GIIN.

KPI (Key Performance Indicator)

Indicateur chiffré qui doit être déterminé avant le lancement d'une action, afin d'en évaluer les retombées.

LABEL GREENFIN

Créé en 2015 au moment de la COP21 par le Ministère de la Transition Écologique, il a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la Transition Énergétique et Écologique. Il liste 8 catégories d'activités entrant dans le champ de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique (« éco-activités »).

LABEL ISR

Label créé en 2016 qui a pour objectif de rendre plus visible les produits d'Investissement Socialement Responsable (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

MSCI

Entreprise de services financiers qui commercialise des outils de recherche et d'analyse pour les investisseurs institutionnels, notamment des indices boursiers. Une partie de son activité (MSCI ESG Ratings) est la mesure de la performance extra-financière des entreprises.

NEXT GENERATION EU

Instrument financier créé suite à la crise de la Covid-19 pour relancer l'Europe. Il permettra à la Commission européenne d'emprunter, à titre exceptionnel, jusqu'à 750 milliards d'euros au nom de l'Union, grâce à l'émission d'obligations, pour des mesures sur la période 2021-2024.

ODD (Objectifs de Développement Durable)

Les 17 ODD ont été adoptés en 2015 par 193 pays. Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

OIT (Organisation Internationale du Travail)

Agence spécialisée de l'ONU dont la mission est de rassembler gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres en vue d'une action commune pour promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

Agence spécialisée de l'ONU dont la mission est d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible.

ONU HABITAT

Agence spécialisée de l'ONU, dont la mission est de promouvoir le développement durable des établissements humains sur le plan social et environnemental ainsi que l'accès à un logement décent pour tous.

OXFAM INTERNATIONAL

Confédération de 20 organisations caritatives indépendantes à travers le monde qui travaillent ensemble et en collaboration avec des partenaires locaux répartis dans 66 pays dans le monde, pour s'attaquer de manière globale à la pauvreté et aux inégalités.

PACE (Platform for Accelerating the Circular Economy)

Mécanisme de collaboration et accélérateur de projets qui est accueilli par le Forum économique mondial et rassemble 50 dirigeants d'entreprises, responsables gouvernementaux et représentants d'organisations internationales pour collaborer afin de progresser vers la mise en place de l'économie circulaire.

PACTE VERT POUR L'EUROPE (European Green Deal)

Feuille de route de l'Europe pour rendre l'économie de l'Union européenne durable. L'Union européenne vise ainsi à être climatiquement neutre en 2050.

PAQUET ÉNERGIE PROPRE POUR TOUS LES EUROPÉENS

Consiste en une révision complète de la législation de l'Union en matière d'énergie, pour répondre au défi climatique.

PMRC (Programme mondial de recherches sur le climat)

Programme international de recherche sur le climat mondial. Composante de l'Organisation météorologique mondiale (faisant partie des Nations unies), la mission du PMRC est d'observer, de simuler et de prévoir le système climatique de la Terre.

RAPPORT STIGLITZ

Rapport issu des travaux de la Commission Stiglitz (commandé par le gouvernement français en 2008) dont la mission était d'identifier les limites du PIB comme seul indicateur de performance économique et de progrès social.

RÈGLEMENT ECO-LABEL

Le règlement (UE) 2017/1369 établit un cadre pour l'étiquetage énergétique des produits. Applicable depuis 2017, il permet aux clients de choisir des produits plus performants afin de réduire leur consommation d'énergie.

REPRISK

Société spécialisée dans l'identification, la compilation et l'évaluation des problématiques comme les dégradations environnementales, les violations de droits de l'homme,

le travail des enfants, le travail forcé, la fraude et la corruption qui peuvent ternir la réputation d'une organisation, compromettre sa profitabilité ou conduire à des problèmes de conformité.

SCIENCE

Revue scientifique généraliste américaine hebdomadaire qui publie des articles dans tous les domaines scientifiques (biologie, chimie, physique, mathématiques, anthropologie, archéologie...).

SBT (Science Based Targets)

Initiative qui propose une méthodologie permettant d'élaborer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur une trajectoire 2°C et en ligne avec les connaissances scientifiques (dits Science Based).

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

La réglementation SFDR vise à accroître la transparence sur la façon dont les acteurs financiers intègrent la durabilité dans leurs décisions et conseils d'investissement. Chaque produit doit dans un premier temps être classifié en fonction de ses caractéristiques : article 6 (le produit n'a pas d'objectif de durabilité), article 8 (la communication d'un produit intègre des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central), article 9 (le produit a un objectif d'investissement durable).

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Outil de classification qui fournit à tous les acteurs financiers une compréhension commune de ce qui est doit être considéré comme une activité « verte » ou « durable ».

TEG (Technical Expert Group)

Groupe de travail, mandaté par la Commission européenne en 2018, qui a livré son Rapport final sur la taxonomie européenne en mars 2020.

WDI (Work Disclosure Initiative)

Initiative dont l'objectif est d'apporter aux investisseurs des données sociales sur les entreprises, données qui doivent être comparables. À partir de ces données, les investisseurs peuvent s'engager auprès des entreprises afin d'améliorer la qualité des emplois.

WWF (World Wildlife Fund)

Organisation non gouvernementale internationale créée en 1961, vouée à la protection de l'environnement et au développement durable. Le WWF soutient environ 1 300 projets environnementaux.

DISCLAIMER

D'un point de vue méthodologique, le terme « impact » utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition purement scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement du fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy ou à l'action des entreprises présentes dans le fonds.

Le rapport présente notamment une analyse de la contribution positive des entreprises aux Objectifs du Développement Durable exprimée en pourcentage de leur chiffre d'affaires de 2020 et des données relatives aux effets sociaux et environnementaux liés à leur activité en 2020 fondée sur la méthodologie de chaîne d'impact mise au point par l'équipe d'OFI AM.

Les sources des données utilisées correspondent soit aux rapports annuels publiés par les entreprises, soit à leurs réponses sur des demandes ad hoc par courriel. Certaines données d'impact présentées en annexes ont été construites à partir d'estimations réalisées par l'équipe d'OFI AM en lien avec les entreprises, avec un souci constant de rigueur et de prudence.

Les indicateurs ESG et d'impact sont renseignés à partir des documents publics 2020 des entreprises présentes dans le fonds au 31 décembre 2020. Seuls la note ESG, les catégories ISR et le niveau de controverses sont des données renseignées lors du dernier trimestre de l'année 2020.

CONTACTS :

Béryl BOUVIER Di NOTA

Gérante du fonds OFI Fund - RS Act4 Positive Economy • +33 (0)1 40 68 12 57 • bbouvierdinota@ofi-am.fr

Jean-Marie PÉAN

Analyste impact dédié • +33 (0)1 56 88 83 79 • jpean@ofi-am.fr

Ce document à caractère d'information est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. OFI Asset Management ne garantit aucunement le contenu,

la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas qu'OFI Asset Management a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou qu'OFI Asset Management approuve les informations publiées sur de tels sites web. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Photos: Shutterstock.com / OFI AM • Achevé de rédiger le 16 novembre 2021.

OFI ASSET MANAGEMENT • Société de gestion de portefeuille • RCS Paris 384 940 342 • Agrément N° GP 92-12
S.A. à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 euros • APE 6630Z • FR 51384940342

www.ofi-am.fr

22, rue Vernier 75017 Paris - FRANCE • + 33 (0)1 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE OFI



LES PARTICIPATIONS



Retrouvez les publications
sur notre site

www.ofi-am.fr